



S.M le Roi félicite le Roi des Belges à l'occasion de son anniversaire

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à Sa Majesté Philippe, Roi des Belges, à l'occasion de son anniversaire.

Dans ce message, le Souverain exprime au Roi des Belges Ses vœux les meilleurs de santé et de bonheur.

"Que ce jour soit pour vous et votre famille un temps de joie et de partage", souligne S.M le Roi.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9899

Lundi 17 Avril 2023

*Pourquoi les jeunes cherchent-ils à fuir
Guelmim-Oued Noun au risque de leur vie ?*

A chaque tentative son lot de victimes



Une manne substantielle
pour des passeurs rapaces
*Un drame au quotidien
pour toute une région*

Pages 2-3

Aïd El Fitr : Lundi 24 avril,
congé exceptionnel pour les
administrations de l'Etat et
les collectivités territoriales



Page 5

Que faudra-t-il faire pour
prévenir de futures pandémies ?



Page 23

Botola Pro D1
Le WAC ne lâche rien



Page 24

Pourquoi les jeunes cherchent-ils à fuir Guelmim-Oued Noun au risque de leur vie ?

A chaque tentative son lot de victimes

Actualité



Les drames de la migration irrégulière se poursuivent et se ressemblent dans la région de Guelmim-Oued Noun. Ainsi, quatre mois après le drame de Mirleft qui a coûté la vie à 13 personnes, 11 jeunes candidats (8 Marocains issus de Guelmim, Sidi Ifni et Smara et 3 Subsahariens) ont trouvé la mort, samedi dernier, après le chavirement de leur embarcation au large des côtes de Guelmim. Selon plusieurs experts, ces incidents ne sont pas les premiers et ne seront pas les derniers, au vu de l'histoire migratoire de la région et ses indicateurs socio-démographiques et économiques. Décryptage.

Dialectique nord/sud

«La migration irrégulière n'est pas une nouveauté dans la région de Guelmim-Oued Noun. Elle est fortement ancrée dans la culture locale. A noter que chaque ménage dans la région a un ou deux, voire trois membres de la famille installés à l'étranger. Concernant la montée en puissance des tentatives de migration irrégulière à partir de la région, au cours des dernières années, les raisons sont à chercher dans le renforcement des contrôles au niveau de la Méditerranée. Ce renforcement a réactivé les anciennes routes migratoires sur l'Atlantique (Tarfaya, Sidi Ifni, Dakhla,...). On note une dynamique forte au niveau de ces routes depuis 2018», nous a expliqué Aouragh Mbarek, enseignant-chercheur à l'Université Ibn Zohr Agadir.

Même évaluation de la part d'Abdel-

hamid Jamour, chercheur en migration et en développement Sud-Sud et titulaire d'une thèse de doctorat consacrée à l'étude des flux migratoires entre Agadir et Dakhla, qui rappelle, pour illustrer cette relation entre le durcissement des contrôles au niveau du Nord et la transformation de la région en point de départ, deux dates clés, à savoir les événements de 2005 (mort d'au moins quatorze migrants alors qu'ils tentaient de franchir la barrière séparant le Maroc de ses présides occupés) et ceux de 2021 (arrivée record de 8.000 Marocains en une journée à Sebta. «Après ces deux périodes, nous avons observé une hausse notable du nombre de tentatives de départ vers les Iles Canaries», précise-t-il. Et d'ajouter que la région présente plusieurs caractéristiques sur le plan géographique lui permettant d'être le lieu de prédilection pour plusieurs candidats à la migration. Selon lui, la région bénéficie d'une situation géographique la situant à proximité de la région de Souss-Massa (d'Agadir) au nord, de la région de Laâyoune-Sakia el Hamra au sud, de l'Algérie et la Mauritanie à l'est et de l'Océan Atlantique à l'ouest. «Elle dispose aussi d'une longue bande côtière s'allongeant sur 40 km sur trois provinces (Sidi Ifni, Guelmim et Tan Tan) à l'abri des regards indiscrets», précise-t-il.

Indicateurs socio-démographiques en rouge

Mais au-delà du contexte géopolitique et de la situation géographique de la

région, Aouragh Mbarek ajoute les indicateurs socio-démographiques de la région comme amplificateurs de l'immigration des jeunes. En effet, ce territoire connaît un taux élevé de chômage dû à la suspension des recrutements au niveau du secteur public et au faible taux d'investissement du secteur privé ainsi qu'à la présence d'une économie de rente et de trafic. A noter également, ajoute-t-il, une forte migration rurale et un taux

d'urbanisation estimé à près de 67% ainsi qu'une présence forte de la catégorie de jeunes âgés entre 15 et 45 ans, fortement imprégnés par la culture de la migration eu égard à la présence importante d'une communauté originaire de la région à l'étranger. «Cette jeunesse est fortement déçue et passe une grande partie de son temps dans les cafés du fait de l'absence de structures socio-éducatives dans la région (Maisons de jeunes, complexes

Le nombre de morts et d'arrivées de migrants aux Iles Canaries a doublé depuis le début de l'année 2021

Au moins 785 migrants, dont 177 femmes et 50 enfants sont décédés ou portés disparus depuis le début de l'année 2021, lors de différents naufrages dans l'Atlantique, sur la route migratoire des Canaries,

Selon l'OIM, les chiffres montrent une multiplication par deux par rapport au nombre de décès enregistrés à la même période en 2020, où environ 320 personnes ont perdu la vie sur la route Afrique occidentale-Atlantique. Sur l'ensemble de l'année 2020, au moins 850 décès de migrants ont été enregistrés sur cette route, soit le plus grand nombre documenté de vies perdues en une seule année depuis que l'OIM a commencé à collecter des données en 2014. «Le nombre réel de vies perdues en mer est probablement beaucoup plus élevé», a souligné Franck Laczko, responsable au sein de cette institution onusienne. Et même lorsque des bateaux sont signalés en détresse, il est difficile de déterminer le nombre de personnes perdues.

Selon l'OIM, les conflits et la pauvreté, exacerbés par les mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19, associés à des canaux limités de migration irrégulière, continuent de contraindre les gens à entreprendre des voyages extrêmement périlleux en mer. Au cours des huit premiers mois de l'année 2021, 9.386 personnes sont arrivées aux Iles Canaries par la mer, soit une hausse de 140% par rapport à la même période en 2020 (3933).

Source : Organisation internationale pour les migrations (OIM).

culturels, terrains de foot, médias-thèques...) tout en espérant rejoindre un jour ceux qui sont déjà partis (parents, amis, proches ou autres)», nous a affirmé Abdelhamid Jamour.

Pour sa part, Mohamed Ben Attou, enseignant-chercheur, Laboratoire LRMECSS, Université Ibn Zohr, souligne dans son article : «Le Nouveau modèle de développement de la région de Guelmim-Oued Noun : quelles perspectives?», que le taux de chômage reste pointu autour de 22%, la moyenne nationale en 2020 étant de 11,9%. Ce taux est encore plus important chez les diplômés se situant à 35% (notamment pour le groupe d'âge 25-34 ans) contre 8,5% pour les non diplômés. Pris dans le temps et par genre, le taux de chômage a augmenté subitement chez les hommes en 2019 avec la pandémie de Covid-19 de 9,8% à 13%. Chez les femmes le chômage est une donnée structurelle : 39,8% en 2017, puis 45,5% en 2018 pour revenir au niveau de départ en 2019 et s'accroître jusqu'à 49,1% en 2020.

Il explique, en outre, qu'en 2019, le PIB de la région de Guelmim-Oued Noun s'est élevé à 17 MMDH, soit 1,5% du PIB national. «Ce chiffre est le fait notamment du commerce et des services (administration, activités commerciales, informel) qui participent de 69,2% à la création de la richesse globale. Ces deux secteurs sont aussi les plus pourvoyeurs en emplois (52,1%). Malgré l'immensité du littoral de Sidi Ifni à Tan Tan (240 km) et la disposition de 164.099 ha comme SAU, l'agriculture et la pêche ne participent que de 10,6% dans le PIB régional, soit 1,3% du PIB national relatif à l'agriculture et à la pêche», révèle-t-il. Et de poursuivre : «À vrai dire, Guelmim-Oued Noun est court-circuitée à ce niveau par Souss-Massa (Agadir). L'industrie, quant à elle, ne participe que de 9,1% à la création de la valeur ajoutée régionale. En somme, dans une structure économique dominée par des actifs occupés salariés (53%) dont l'auto-emploi constitue 47% des actifs occupés, il ne faut pas s'attendre à un miracle. D'autant que les secteurs primaire et secondaire ne dépassent pas les 11% chacun dans le PIB régional contre 9% pour les impôts bruts d'appuis des produits. Le déficit moyen du développement régional enregistré en 2017 s'élève à 29,1%. Sur le plan sectoriel, ce déficit est de 44,7% en matière de scolarisation, 31,5% pour la santé, 42,5% pour les conditions socioéconomiques et 24,3% pour les services sociaux (Observatoire national pour le développement humain, 2017)».

Abdelhamid Jamour, natif de la région, pointe du doigt l'effondrement, au cours de dernières années, de l'économie locale basée sur la culture des figues de barbarie, détruite par une myriade de cochenilles ayant envahi la région d'Aït Baâmrane. Alors que cette culture constitue une véritable source de revenus puisqu'elle génère des revenus estimés entre 40.000 et 100.000 DH. «Après la propagation de la dite maladie, nombreux sont les jeunes qui sont allés chercher des opportunités de travail à Guelmim, mais en vain puisque cette ville enregistre le taux de chômage le plus

élevé au Maroc. Bref, le manque de perspectives dans la région est pour beaucoup dans le départ des jeunes vers les Îles Canaries», analyse-t-il.

Normalisation avec la mort

Nos deux interlocuteurs soutiennent que les drames de la migration irrégulière enregistrés dernièrement ne semblent pas dissuader les jeunes de la région d'abandonner leur projet migratoire. «Le décès des candidats à l'immigration est devenu un sujet banal et quotidien qui ne suscite ni choc ni questionnement. Il y a une sorte de normalisation avec la mort qui ne fait plus peur et qui est fortement exploitée par des réseaux de trafiquants ayant mis en place toute une économie prospère liée à la migration irrégulière dans la région. En effet, ces réseaux mobilisent un nombre important d'individus (menuisiers, mécaniciens, intermédiaires, particuliers, locataires de maisons,...) et ce trafic génère des profits pouvant aller jusqu'à 25 millions de centimes», nous a confié Abdelhamid Jamour.

Une situation de désespoir et



Une manne substantielle pour des passeurs rapaces
Un drame au quotidien pour toute une région

d'indifférence amplifiée par l'absence de réponses institutionnelles ou associatives à la hauteur de ces drames. «La thématique migration ne fait pas la priorité des collectivités territoriales dans la région. En effet, ni le plan de développement local ni celui régional ne mentionnent de près ou de loin ce dossier. Alors qu'il s'agit d'un bassin migratoire qui connaît une dynamique migratoire constante (MRE, migration en provenance du Sahel et migration interne). Cette absence est également observée au niveau de la recherche académique. Les spécificités migratoires de la région ne sont pas prises en compte», explique Aouragh Mbarek.

Même constat de la part d'Abdelhamid Jamour qui note une grande absence de l'Etat quant à la gestion de ce dossier. Selon lui, c'est l'approche sécuritaire qui domine et non celle sociale ou économique. Idem pour les ONG internationales, ajoute-t-il, qui préfèrent se concentrer sur la migration à partir de la Méditerranée notamment de Sebta et Mellilla. «La même remarque vaut pour le CNDH et les médias qui brillent par leur absence alors que le nombre des victimes dépasse celui enregistré au niveau du nord. Même les Marocains du monde ne bénéficient pas d'une véritable politique migratoire alors que la région est la première au niveau des transferts en devise par les MRE», a-t-il souligné.

Alternative et jeu de rôle

Faut-il s'attendre à la fin de la migration irrégulière au niveau de la région ? «Absolument pas tant que l'Europe a besoin de force de travail. L'UE ne ferme pas totalement la porte au nez des migrants irréguliers au vu des attentes de l'économie européenne en matière de main-d'œuvre. Aujourd'hui, la migration vers les Îles Canaries se présente comme une alternative pour ne pas arrêter définitivement les flux. On estime qu'il y a un jeu de rôle entre l'UE et les pays du Sud. Et ce jeu a un bel avenir devant lui», a conclu Aouragh Mbarek.

Hassan Bentaleb

Perspectives démographiques d'une région progressivement urbaine

Avec une superficie de 58.268 km² équivalant à 8,2% de l'ensemble du territoire national, la région de Guelmim-Oued Noun constitue un relais territorial stratégique du Maroc avec son prolongement saharien. Se dressant depuis toujours comme un véritable cordon ombilical à la fois ethnique, culturel et territorial (Ben Attou, 2000), la région se déploie, depuis le dernier découpage administratif de 2015, comme une véritable plaque tournante Nord-Sud. Assurant ainsi des transitions stratégiques à la fois démographique et économique vers un modèle de développement saharien axé sur la profondeur africaine (Ben Attou & Belkadi, 2021).

(...)La transition démographique et l'urbanisation constituent des entrées à la modernisation de la société. Le passage de Guelmim-Smara à Guelmim-Oued Noun n'est pas le fait du hasard. Mais l'accomplissement d'une géopolitique sécuritaire fondée régulant la société et le territoire selon des contextes de pression interne et externe et des mécanismes géopolitiques très complexes nécessitant sagesse, temporisation avec le fait tribal et statu quo avec le foncier communautaire et privé. Une fois la pression commençant à se lever, le territoire équilibré, la société est entrée dans une nouvelle phase de transition démographique et comportementale. La population régionale est estimée à 450.786 habitants en 2022 avec un taux d'urbanisation de 70,2%. La CERED projette ce taux d'urbanisation à environ 75,1% en 2030. Soit un taux d'accroissement moyen annuel 2014-2030 de 1,41% pour une régression moyenne rurale de -1,78%. L'élargissement du territoire régional (4 provinces, 53 communes dont 8 urbaines) constitue une véritable réserve pour l'exode rural vers les villes de Guelmim, Sidi Ifni, Tan Tan, El Ouatia et Assa Zag. Certaines provinces comme Tan Tan sont essentiellement urbaines (95,9% en 2014).

(...) En 2015 déjà, Guelmim-Oued Noun enregistrait un indice synthétique de fécondité de 2,3 enfants. Si l'on prend en considération la situation du Maroc entre 2005 et 2010 où la fécondité s'est située en dessous de 2,5 enfants par femme, l'on constate l'exploit de Guelmim-Oued Noun, une région présaharienne à prépondérance culturelle tribale qui descend à moins de 2,5 enfants par femme. Ce qui exprime les transformations rapides de la société et du territoire. L'impulsion vient aussi de la ville de Guelmim, siège de la région et tête de pont du réseau urbain présaharien. En effet, en 2022, la ville comptait 137.503 habitants, soit 30,5% de l'ensemble de la population régionale. Elle constitue avec la ville de Sidi Ifni 68% et 60,7% respectivement de la population régionale et urbaine. Ceci pour dire que la fécondité s'ajuste aux modifications structurelles de l'économie et de la société qui ont été à l'origine de la chute de la mortalité notamment pour les bas âges.

La tendance de la pyramide des âges de la région de Guelmim-Oued Noun, à l'échéance 2030 se caractérisera par un rétrécissement de la base jusqu'à 14 ans, une contraction de la catégorie d'âge 15-19 ans, un recul sensible en décroissement des catégories principales 20-60 ans et un rebond de la catégorie 60 ans et plus. Cette dernière catégorie constitue une manifestation claire et nette de la transition démographique. Comparée au reste du Maroc, cette catégorie semble avoir une tendance plus dynamique à Guelmim-Oued Noun jusqu'à l'échéance 2030. Depuis 2004 et jusqu'en 2030, sa proportion passera de 9,7% en 2004 à 16,8% en 2030, soit un taux d'accroissement moyen de 2,13%.

Source : «Le Nouveau modèle de développement de la région de Guelmim-Oued Noun : quelles perspectives?», Mohamed Ben Attou, enseignant-chercheur, Laboratoire LRMECSS, Université Ibn Zohr



Nasser Bourita s'entretient avec son homologue saoudien



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu, vendredi, un entretien téléphonique avec son homologue saoudien, le Prince Faisal bin Farhan bin Abdullah, sur les relations bilatérales et les derniers développements sur les scènes régionale et internationale.

Lors de cet appel, les deux parties ont passé en revue les relations bilatérales et les moyens de les renforcer de manière à servir

les intérêts des deux pays et des deux peuples frères, comme elles ont discuté des derniers développements régionaux et internationaux d'intérêt commun et des efforts déployés à cet égard, a rapporté l'Agence de presse saoudienne (SPA).

Elle a ajouté que les deux ministres ont également examiné les efforts des deux pays tendant à soutenir l'action arabe commune et à renforcer, de la sorte, la stabilité et la prospérité des pays et des peuples de la région arabe.

L'ambassade du Maroc à Khartoum demande aux ressortissants marocains de rester vigilants et d'éviter les zones de confrontations

Suite aux événements que connaît actuellement la République du Soudan sœur, l'ambassade du Royaume du Maroc à Khartoum demande à tous les ressortissants marocains dans ce pays de rester vigilants et d'éviter les zones de confrontations, et ce pour préserver leur sécurité.

Dans un communiqué publié samedi, l'ambassade a recommandé aux ressortissants marocains de ne pas quitter leurs domiciles en ce mo-

ment et de respecter les instructions des autorités soudanaises compétentes.

Pour communiquer avec les ressortissants marocains au Soudan et fournir les services nécessaires, l'ambassade du Maroc à Khartoum met à leur disposition le numéro de téléphone suivant: 00249123613284.

L'ambassade appelle aussi tous les citoyens marocains désirant se rendre au Soudan à reporter leur voyage.



Colloque à Casablanca

“La Commanderie des croyants, pilier fondamental de la paix et de la stabilité en Afrique”

“La Commanderie des croyants, pilier fondamental de la paix et de la stabilité en Afrique”, est le thème d'un colloque organisé, samedi à Casablanca, par l'Association Nord-Sud pour l'information et le développement.

Les participants à ce colloque, organisé en partenariat avec l'organisation internationale de la diplomatie parallèle, des médias et de la tolérance, ont affirmé que la Commanderie des croyants constitue un pilier majeur de la sécurité et de la paix au Maroc et en Afrique, puisqu'elle assure l'immunité contre toutes les formes d'extrémisme, d'intolérance et d'ignorance, et fournit un terrain fertile pour une religion islamique tolérante, modérée et juste.

D'autre part, les intervenants ont mis en lumière le grand intérêt accordé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mounine, aux Oulémas musulmans africains, notamment à travers la création de la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains, qui travaille sous la présidence de S.M le Roi pour servir l'Islam, la paix et la fraternité liant le Maroc aux pays africains.

Ils ont ajouté que la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains œuvre au rayonnement des valeurs de paix et de tolérance, à la promotion et à la diffusion des valeurs tolérantes de l'Islam et à la consolidation des relations historiques qui lient le Maroc aux autres pays africains.

Les participants ont, dans ce sens, relevé le rôle central de ces Oulémas africains dans l'encadrement de leurs sociétés selon les nobles valeurs de l'Islam, qui appellent notamment à la tolérance, à la coexistence et à la solidarité.

Ils ont souligné l'importance et le rôle de la Commanderie des croyants dans la protection des adeptes des différentes religions au sein du Royaume, notant que la Commanderie des croyants constitue un pilier du dialogue interreligieux, de la paix et de la coexistence.

Master class virtuelle depuis Santiago

Le Maroc, un leader mondial dans la promotion de la paix et de la sécurité

Une master class virtuelle donnée depuis la capitale chilienne Santiago a souligné le leadership mondial du Maroc dans le domaine de la promotion de la paix et de la sécurité.

Lors de cette master class intitulée "Maroc : la culture de la paix et le leadership de S.M le Roi Mohammed VI", l'ambassadrice du Maroc, Kenza El Ghali, a mis en avant l'engagement du Royaume en matière de promotion de la paix et la sécurité et de lutte contre tous les types de violence et de terrorisme, des efforts qui érigent le Maroc en leader mondial dans ce domaine.

La lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la délinquance sont autant de sujets qui suscitent la préoccupation à travers le monde, a-t-elle ajouté, faisant observer que le Maroc est l'un des pays les plus actifs au sein de l'ONU au niveau des missions de maintien de la paix.

Depuis l'intronisation de S.M le Roi en 1999, le Royaume n'a eu de cesse de consolider ses efforts pour relever ces défis, conscient

en cela de la responsabilité qui lui incombe au vu de son positionnement géostratégique et de ses engagements internationaux.

En ce sens, le Maroc a établi une politique claire et proactive pour avancer dans cette voie, qui englobe d'autres thématiques y afférentes, comme le développement du secteur de la sécurité, de la cybersécurité, de l'éducation, de la promotion du juste milieu religieux, ainsi que les politiques migratoires, a expliqué la diplomate.

Les efforts du Royaume, a-t-elle ajouté, ont été également centrés sur le développement économique qui est essentiel pour le maintien de la paix et de la sécurité, des efforts qui se sont prolongés dans le cadre d'une coopération avec les pays africains visant à pallier l'insécurité dans certaines régions du continent.

Le souci sécuritaire est exacerbé par le défi des desseins séparatistes aux frontières du Royaume, a précisé la diplomate marocaine, qui s'est également at-

tardée sur les efforts du Maroc au plan national et au niveau régional pour promouvoir une migration ordonnée et des politiques humanitaires en la matière.

Et de relever que la politique marocaine se démarque, par ailleurs, par l'implication de la femme dans les questions de la paix et de la sécurité, dans le cadre d'une approche globale de réduction des écarts entre les sexes au sein des instances compétentes.

L'ambassadrice marocaine a aussi mis en avant l'engagement indéfectible du Maroc en faveur de la cause palestinienne et de la paix au Moyen-Orient, rappelant les positions claires de S.M le Roi qui a érigé la question palestinienne au même niveau de priorité que le Sahara marocain.

Cette master class a été donnée par l'ambassadrice du Maroc en coordination avec l'Université catholique du nord et le Centre culturel Mohammed VI pour le dialogue des civilisations de Coquimbo (461 km au nord de Santiago).

Aïd El Fitr : Lundi 24 avril, congé exceptionnel pour les administrations de l'Etat et les collectivités territoriales

A l'occasion de la célébration de l'Aïd El Fitr, le gouvernement a décidé d'accorder un congé exceptionnel en faveur des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales, et ce le lundi 24 avril 2023 qui suit les vacances de l'Aïd.

Dans un communiqué, le département du chef du gouvernement a précisé que selon les dispositions de l'article 2 du décret n° 2.05.916 du 13 Joumada II 1426 (20

juillet 2005) fixant les jours et les horaires de travail dans les administrations publiques et les collectivités locales, tel que complété et modifié par le décret n° 2.18.880 du 29 Safar 1440 (8 novembre 2018), le gouvernement a décidé d'accorder aux administrations de l'Etat et des collectivités territoriales, la journée du lundi 24 avril 2023, suivant les vacances de l'Aïd El Fitr, comme congé exceptionnel.

Ramadan 2023 : Le montant de Zakat Al Fitr fixé à 20 DH par personne

Le montant de Zakat Al Fitr pour l'année 1444H/2023 est fixé à 20 dirhams par personne, a annoncé le Conseil supérieur des oulémas.

Le Conseil précise dans un avis que la Zakat consiste à offrir un boisseau prophétique (Saâ nabaoui) par personne en fonction de l'essentiel de la consommation de la population, soit l'équivalent de 2,5 kg de céréales ou de farine, affirmant qu'il est possible de s'acquitter de Zakat Al Fitr trois jours

avant l'Aïd. Toute personne peut cependant s'acquitter d'un montant ou d'une quantité supérieurs si elle en a les moyens, souligne-t-on de même source.

Zakat Al Fitr, rappelle le Conseil, est une aumône obligatoire à la fin de chaque mois de Ramadan, instituée par le Prophète, paix et salut sur Lui, afin de purifier les jeûneurs des propos malsains et obscènes et nourrir les plus démunis dans le but de se rapprocher davantage d'Allah.

Accord entre le ministère de la Santé et les centrales syndicales du secteur de la pharmacie



Le ministère de la Santé et de la Protection sociale et les centrales syndicales du secteur de la pharmacie ont signé, samedi à Rabat, un accord autour d'un certain nombre de revendications à caractère prioritaire.

En vertu de cet accord avec la Fédération nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc, la Confédération des syndicats des pharmaciens au Maroc, l'Union nationale des pharmaciens du Maroc et le Syndicat national des pharmaciens du Maroc, le ministère exprime sa disponibilité à examiner la mise en œuvre du projet de loi n° 98-18 relatif à l'Ordre des pharmaciens du Maroc.

En outre, l'accent a été mis sur la nécessité d'associer la profession de pharmacien à tous les projets en cours d'opérationnalisation relatifs au secteur de la pharmacie, en plus de l'engagement du ministère à veiller au suivi des différents intervenants dans le secteur de la santé en vue de se conformer au circuit pharmaceutique dans le plein respect des dispositions de la loi 17-04.

L'accord souligne également

la nécessité d'élaborer dans les plus brefs délais une loi-cadre relative aux compléments alimentaires et de développer un cadre légal déterminant les prix des fournitures médicales tout en respectant le circuit légal de distribution de fournitures médicales stérilisées, en plus de contrôler le circuit légal des médicaments vétérinaires et d'étudier la possibilité d'appliquer le droit de remplacement des médicaments.

Les deux parties ont également convenu de revoir le modèle économique des pharmacies en menant des études en vue d'institutionnaliser de nouvelles missions pour les pharmacies nationales à l'instar de ce qui est en vigueur dans les pays développés, dans le cadre de l'adoption de nouvelles rémunérations pour les services de santé rendus en appui aux établissements hospitaliers.

Dans le cadre d'une approche participative, une commission mixte a été créée afin de suivre la mise en œuvre des projets de réformes relatives au secteur de la pharmacie avec une démarche bien définie et un délai précis, a fait savoir le directeur des médicaments et

de la pharmacie au ministère de la Santé et de la Protection sociale, Aziz Mrabti.

Après avoir affirmé l'ouverture du ministère au dialogue avec toutes les centrales syndicales, M. Mrabti a mis en avant dans une déclaration à la presse, les efforts déployés par les pharmaciens en vue de garantir l'approvisionnement des citoyens en médicaments.

De leur côté, les représentants des centrales syndicales ont exprimé leur volonté d'œuvrer aux côtés du ministère de la Santé et de la Protection sociale à la mise en œuvre du chantier de la protection sociale et de présenter des propositions pour préserver la pérennité des caisses d'assurance et favoriser l'accès des citoyens aux médicaments.

Ils ont également fait part de leur détermination à programmer d'autres réunions en vue d'une mise en œuvre optimale de ces points dans le cadre du plan d'action du comité mixte avec pour objectifs de promouvoir le secteur et d'améliorer les conditions de l'exercice de l'activité pharmaceutique dans le respect des lois en vigueur.

Le SNPM fait part de son total soutien à l'initiative de la création d'une commission provisoire pour la gestion des affaires du secteur de la presse et de l'édition

Une réflexion responsable et mûrie qui doit avoir lieu à l'abri des surenchères et des calculs politiques et personnels étriqués

La création d'une commission provisoire pour la gestion des affaires du secteur de la presse et de l'édition intervient dans une phase de transition où l'accent doit être mis sur une refonte globale des lois régissant le secteur, a indiqué le Syndicat national de la presse marocaine (SNPM).

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion périodique ordinaire de son bureau exécutif tenue vendredi, le SNPM estime que l'établissement de cette commission s'inscrit aussi dans un contexte visant à combler les lacunes et à remédier aux dysfonctionnements avec le concours de toutes les instances professionnelles concernées, émettant le souhait que cette approche permette de surmonter les principales problématiques dans les plus brefs délais et d'entamer ensuite l'étape suivante du processus.

Le syndicat relève que la création de cette commission "a été dictée par des raisons inhérentes aux dysfonctionnements structurels liés notamment aux missions limitées confiées au Conseil national de la presse et aux rôles dont il doit s'acquitter en vue d'une véritable régulation et protection de la profession".

La même source fait observer que la réflexion "responsable et mûrie doit avoir lieu à l'abri des surenchères et des calculs politiques et personnels étriqués", ajoutant que ce débat doit servir les intérêts suprêmes du pays et de la profession.

Après avoir fait part de son soutien total à l'initiative de création de la commission provisoire, le SNPM a dénoncé les "tentatives visant à dévier la discussion et à distraire l'opinion publique à

travers de fausses questions qui ciblent des personnes et qui s'abandonnent le débat public".

Le Syndicat national de la presse marocaine a jugé "raisonnable" de dissocier les derniers développements du contexte général vécu par le secteur de la presse, estimant que les nouveautés liées à l'autorégulation de la profession sont le résultat "inévitables et naturels" des développements et événements antérieurs avec lesquels le Syndicat a interagi dans un esprit de responsabilité.

Le communiqué a réitéré que la discussion des développements concernant le Conseil national de la presse ne peut être dissociée des dysfonctionnements qu'a connus la phase de création et qui sont dus principalement aux multiples failles relevées dans les lois régissant la profession, notamment la loi portant création du Conseil national de la presse et la loi relative à la presse et à l'édition.

"Tout dépassement de cette réalité signifie une obstination de la part de certaines parties à rééditer la même expérience avec les mêmes dysfonctionnements", a poursuivi le Syndicat.

Affirmant qu'il n'a jamais fait état d'aucune revendication dérogeant aux règles de démocratie et au droit au libre choix des journalistes, le Syndicat a rappelé son rejet total de rééditer la même expérience avec les mêmes dysfonctionnements et lacunes.

Le communiqué conclut que le SNPM a signalé très tôt la nécessité de procéder à l'amendement des lois qui ne protègent pas la profession et les professionnels, ainsi qu'à la révision globale des lois régissant le secteur de la presse et de l'édition.



Au Soudan, au moins 56 civils tués après 24 heures de combats

Des combats opposaient dimanche l'armée régulière à des paramilitaires pour le deuxième jour consécutif à Khartoum, dans une lutte de pouvoir entre les deux généraux aux commandes du Soudan depuis leur putsch en 2021.

Partout dans la capitale, des hommes en treillis, armes à la main, déambulaient dans des rues vides de tout civil, alors que des colonnes de fumée s'élevaient depuis samedi du centre-ville où se trouvent les principales institutions. Selon des témoins, des combats à l'arme lourde opposent militaires et paramilitaires dans la banlieue nord de Khartoum, ainsi que dans le sud de la ville.

La communauté internationale, qui a assisté impuissante au coup d'Etat d'octobre 2021 et n'est pas parvenue depuis à convaincre les généraux de signer un plan de sortie de crise, multiplie les appels au cessez-le-feu. Le dernier en date est venu de Pékin.

La Ligue arabe devait se réunir en urgence au Caire, à l'appel de l'Égypte et de l'Arabie Saoudite, deux acteurs influents au Soudan, l'un des pays les plus pauvres au monde, déchiré par la guerre durant des décennies.

"La nuit a été très dure. On n'a pas dormi à cause des bruits d'explosions et de tirs", raconte à l'AFP Ahmed Seif, qui vit avec sa femme et leurs trois enfants dans l'est de Khartoum. Il re-



doute que son immeuble ait été touché, mais dit avoir "peur de sortir vérifier", par crainte des balles perdues et des hommes en treillis qui quadrillent les rues.

Depuis des semaines, ils s'opposaient politiquement. Mais samedi matin, les divisions entre le général Abdel Fattah al-Burhane, le chef de l'armée, et le général Mohamed Hamdane Daglo, dit "Hemedti", à la tête des Forces de soutien rapide (FSR), des milliers d'ex-miliciens de la guerre du Darfour devenus supplétifs officiels des troupes régulières, ont dégénéré en violences.

Fusils, artillerie et avions de combat ont été utilisés dans la

capitale et plusieurs villes du pays de 45 millions d'habitants.

Dimanche, de nouveau, les bombardements ont résonné dans les rues désertes de Khartoum envahies par une forte odeur de poudre. Sur les réseaux sociaux, les médecins n'en finissent plus de réclamer de l'aide, des couloirs sécurisés pour les ambulances et un cessez-le-feu pour soigner les victimes.

Les militaires avaient prévenu sur Facebook: "L'armée de l'air va mener des opérations pour en finir avec les milices rebelles du Soutien rapide, les civils doivent rester chez eux".

Des témoins ont également

fait état de tirs d'artillerie à Kasala, dans l'est du pays.

Selon des médecins prodémocratie, 56 civils ont été tués, pour plus de la moitié à Khartoum et dans ses banlieues, tandis que des "dizaines" de militaires et paramilitaires sont morts sans qu'aucun bilan précis ne soit disponible. Environ 600 personnes ont été blessées. Le conflit couvait depuis des semaines, empêchant toute solution politique dans un pays qui tente depuis 2019 d'organiser ses premières élections libres après 30 ans de dictature islamo-militaire.

Impossible en l'état de savoir quelle force tient quoi. Les FSR ont annoncé avoir pris l'aéroport

en quelques heures samedi mais l'armée a démenti. Les FSR ont également dit tenir le palais présidentiel. L'armée a démenti et assure surtout tenir le QG de son état-major, l'un des principaux complexes du pouvoir à Khartoum.

Quant à la télévision d'Etat, les deux parties assurent aussi l'avoir prise. Aux alentours, des habitants font état de combats continus alors qu'à l'antenne - comme lors du putsch - seuls des chants patriotiques sont diffusés sans aucun commentaire.

Car la guerre ouverte entre les généraux est aussi médiatique: samedi, Hemedti a enchaîné les interviews aux chaînes de télévision du Golfe, dont plusieurs Etats sont ses alliés, multipliant les injures contre son rival, le général Burhane, qui, lui, n'est pas jusqu'ici apparu. Hemedti n'a cessé de réclamer le départ de "Burhane le criminel", alors que l'armée, elle, publiait sur Facebook un "avis de recherche" contre Hemedti, "criminel en fuite".

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé les deux hommes pour réclamer "un arrêt immédiat de la violence". Il a également exhorté le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, grand voisin influent, à agir alors que depuis samedi Le Caire s'inquiète d'une vidéo montrant plusieurs de ses soldats apparemment aux mains d'hommes des FSR.

Chine et Ukraine au menu d'une session ministérielle du G7 au Japon

Les chefs de la diplomatie des pays du G7 sont arrivés dimanche à Karuizawa (centre), une petite station montagnarde japonaise, pour discuter de la pression croissante de la Chine sur Taïwan et du conflit en Ukraine.

Les délégations dont celle du secrétaire d'Etat américain Antony Blinken sont venues de Tokyo à bord du train à grande vitesse japonais "Shinkansen" et devaient se retrouver pour un dîner à huis clos consacré aux défis posés par la Chine.

L'agenda diplomatique des derniers jours a été marqué par l'Asie de l'Est avec le lancement jeudi par la Corée du Nord de ce qu'elle a affirmé être un "nouveau type" de missile balistique intercontinental (ICBM) à combustible solide.

Le week-end dernier, la Chine a mené des manœuvres militaires autour de Taïwan, simulant des attaques et un blocus de l'île qu'elle considère comme faisant

partie de son territoire.

Le G7 a régulièrement mis en garde Pékin contre toute tentative de changement par la force du statu quo concernant Taïwan et certains de ses membres tirent à nouveau la sonnette d'alarme.

"Nous avons intérêt à ce que la paix et la stabilité règnent dans le détroit de Taïwan", a rappelé dimanche aux journalistes le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell qui s'exprimait par vidéo-conférence après avoir été testé positif au Covid-19 cette semaine. "Notre position est la politique d'une seule Chine, nous la respectons et nous continuerons à la soutenir, mais nous voulons désamorcer les tensions et tout changement par la force sera inacceptable", a-t-il ajouté.

La formulation du communiqué commun du groupe des sept principaux pays industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni)

sera scrutée après de récents propos du président français Emmanuel Macron. De retour d'une visite en Chine, il a déclaré que l'Europe ne devait pas être prise dans "des crises qui ne seraient pas les (siennes)", irritant des alliés soucieux de ne pas amoindrir les relations avec Washington. L'entourage présidentiel a assuré ensuite que la position française n'avait pas changé et nombre d'observateurs s'attendent à ce que le G7 réitère ses mises en garde de la Chine contre toute modification du statu quo concernant Taïwan.

Lors des discussions, il s'agira "de s'assurer comment nous pouvons continuer à être pleinement alignés sur une approche concertée et commune" vis-à-vis de Pékin, a indiqué à des journalistes un haut responsable du département d'Etat américain. Pour Paul Nadeau, enseignant de sciences politiques au campus japonais de l'université américaine Temple, les dé-

clarations de M. Macron trahissent une réalité: "Chaque membre (du G7) souhaite conserver une liberté de manœuvre dans la manière dont il gère ses relations avec la Chine", politiquement et commercialement.

Le consensus sera sans doute plus facile à obtenir sur l'Ukraine, l'occasion pour l'hôte japonais de souligner sa certitude que l'invasion russe ne fait qu'accentuer la nécessité de redoubler de vigilance en Asie. Le Premier ministre Fumio Kishida, dont le gouvernement a approuvé fin 2022 une révision majeure de sa doctrine de défense face à la montée en puissance chinoise, a averti à plusieurs reprises que "l'Asie pourrait être l'Ukraine de demain".

Le Japon s'est joint dès le début du conflit aux puissances occidentales du G7 pour imposer des sanctions à Moscou, envoyant également du matériel défensif et accueillant des réfugiés ukrainiens.



Le moral des ménages à son plus bas niveau depuis 15 ans

C'en est trop pour les Marocains



Alors que les pressions inflationnistes ne donnent toujours pas de signes de détente, le moral des ménages continue de se dégrader.

Et cela s'est à nouveau ressenti au premier trimestre de 2023. En effet, les résultats de l'enquête permanente de conjoncture menée par le Haut-commissariat au plan (HCP) auprès de ces derniers « montrent qu'au premier trimestre de 2023, le moral des ménages continue sa tendance baissière pour atteindre son niveau le plus bas depuis le début de l'enquête en 2008 », a indiqué le HCP.

Selon le constat du Haut-commissariat, « l'indice de confiance des ménages (ICM) s'est établi à 46,3 points, au lieu de 46,6 points enregistrés le trimestre précédent et 53,7 points une année auparavant ».

Le ressenti des ménages est préoccupant à bien des niveaux. A commencer par celui d'une forte détérioration du niveau de vie observée par 85,3% d'entre eux au cours des 12 derniers mois. Précisons que seuls 10,9% déclarent un maintien au même niveau et 3,8% une amélioration.

Ainsi, « le solde d'opinion relatif à cet indicateur s'établit à moins 81,5 points en dégradation aussi bien par rapport au trimestre précédent que par rapport au même trimestre de l'année

précédente où il était à moins 78 points et à moins 66,9 points respectivement », a conclu le HCP dans sa récente note d'information.

Pessimistes, les ménages ne savent toujours pas à quel saint se vouer

La même source révèle que 50,7% des ménages s'attendent à une dégradation du niveau de vie au cours des 12 prochains mois, 37,4% à un maintien au même niveau et 11,9% à une amélioration.

Le Haut-commissariat en déduit que « le solde d'opinion sur l'évolution future du niveau de vie est resté négatif à moins 38,8 points, contre moins 43 points au trimestre précédent et moins 21,5 points au même trimestre de l'année passée ».

Autre préoccupation et non des moindres : le niveau du chômage. D'après le HCP, au premier trimestre de 2023, 85,8% des ménages déclarent s'attendre à sa hausse au cours des 12 prochains mois.

Après analyse, il apparaît ainsi que « le solde d'opinion est resté négatif à moins 81,4 points contre moins 79,6 points un trimestre auparavant et à moins 82,8 points un an auparavant ».

Troisième préoccupation, la conjoncture que d'aucuns jugent peu propice à l'achat des biens durables.

En effet, au « premier trimestre de 2023, 79,0% contre 9,2% des ménages

considèrent que le moment n'est pas opportun pour effectuer des achats de biens durables ».

Le ressenti est tel que le solde d'opinion de cet indicateur est resté négatif avec moins 69,8 points contre moins 70,3 points au trimestre précédent et moins 66,7 points au même trimestre de l'année précédente.

Analysant l'évolution de la situation financière, au premier trimestre de 2023, les ménages font état d'une détérioration continue.

S'ils sont plus de la moitié (51,2%) à estimer que « leurs revenus couvrent leurs dépenses, 45,4% déclarent s'en-

detter ou puiser dans leur épargne et 3,4% affirment épargner une partie de leur revenu », indique le Haut-commissariat.

Le solde d'opinion relatif à la situation financière actuelle des ménages est resté ainsi négatif, à moins 42 points contre moins 42,1 points le trimestre précédent et moins 43,3 points une année auparavant.

Commentant l'évolution de leur situation financière au cours des 12 derniers mois, 61,2% contre 4% des ménages considèrent qu'elle s'est dégradée. Cette perception reste ainsi négative, avec un solde d'opinion de moins 57,2 points contre moins 53 points au trimestre précédent et moins 50,9 points au même trimestre de l'année précédente.

Pour les 12 prochains mois, 18,9% des ménages contre 24,1% s'attendent à une amélioration de leur situation financière, indique le HCP rapportant ainsi que le solde d'opinion de cet indicateur s'est établi à moins 5,2 points contre moins 7,7 points un trimestre auparavant et 8,3 points un an auparavant.

Dans sa note d'information, le Haut-commissariat évoque également la perception des ménages sur leur capacité à épargner et l'évolution des prix des produits alimentaires.

Ainsi, sur la capacité future à épargner, les données fournies par l'enquête

font état de « perceptions toujours pessimistes » au premier trimestre de 2023. En effet, seuls 12% contre 88% des ménages s'attendent à épargner au cours des 12 prochains mois.

Sans surprise, « le solde d'opinion est resté négatif, à moins 76 points au lieu de moins 77,7 points au trimestre précédent et moins 72,2 au même trimestre de l'année passée ».

Au cours de la même période, l'enquête révèle un ressenti d'une forte augmentation des prix des produits alimentaires. Il faut dire que « la quasi-totalité des ménages (98,7%) déclarent que les prix des produits alimentaires ont augmenté au cours des 12 derniers mois », comme le révèle l'enquête.

L'évolution est telle que le solde d'opinion est resté négatif, à moins 98,7 points, après avoir été de moins 98,8 points un trimestre auparavant et moins 97,9 points une année auparavant, note le Haut-commissariat.

Soulignons enfin que 74,5% des ménages s'attendent à ce que les prix des produits alimentaires continuent à augmenter, au cours des 12 prochains mois, contre 4,7% à leur baisse.

Le solde d'opinion est ainsi resté négatif, se situant à moins 69,8 points contre moins 71,8 points enregistrés un trimestre auparavant et moins 74,1 points une année auparavant.

Alain Bouthry



Ressenti d'une forte détérioration du niveau de vie au cours des 12 derniers mois, selon le HCP



Maroc : 15.352 entreprises créées à fin février 2023

Le nombre d'entreprises créées au Maroc a atteint 15.352 entreprises durant les deux premiers mois de cette année, selon l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC).

Ces entreprises se répartissent sur les personnes morales avec 10.093 entreprises et les personnes physiques (5.259), précise l'OMPIC dans son tableau de bord général.

Ce tableau de bord fait état d'une domination du secteur du commerce avec une part de 37,73%, suivi du bâtiment et travaux publics (BTP) et activités immobilières (18,25%), des services divers (17,14%), des transports (8,14%), des industries

(6,85%), des hôtels et restaurants (6,17%), du secteur des technologies d'information et de communication (2,9%), de l'agriculture et pêche (1,78%) et des activités financières (1,03%).

Par forme juridique, les entreprises créées sont à 61,8% des sociétés à responsabilité limitée à associé unique (SARL-AU), 37,9% des SARL, 0,2% des sociétés anonymes (SA) et à 0,1% des sociétés en nom collectif (SNC).

Par région, Casablanca-Settat s'octroie 4.536 créations, devant Tanger-Tétouan-Al Hoceima (2.347), Rabat-Salé-Kénitra (1.771), Marrakech-Safi (1.529) et Fès-Meknès (1.129), fait savoir l'OMPIC.

Réunions de printemps BM-FMI à Washington

La DG du FMI visite le pavillon du Maroc

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, a visité, samedi, le pavillon du Maroc mis en place au siège de cette institution financière, à l'occasion des réunions de printemps du Groupe de la Banque mondiale et du FMI à Washington.

A cette occasion, Mme Georgieva, qui était accompagnée de la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fertah, a mis en avant les atouts et le riche potentiel du Maroc, qui accueillera en octobre prochain les assemblées annuelles des deux institutions internationales, rapporte la MAP.

"C'est un avant-goût de ce qui nous attend à Marrakech", a lancé Mme Georgieva à l'issue de sa tournée dans les différents stands du pavillon.

"C'est une ode à la culture, à la créativité et à l'hospitalité", a ajouté la cheffe du FMI, mettant en avant l'histoire millénaire du Royaume et sa richesse culturelle.

Un programme diversifié de promotion des atouts et potentialités du Maroc, piloté par le ministère de l'Economie et

des Finances, a été mis en œuvre aux sièges des deux institutions à Washington tout au long de la semaine des assemblées annuelles (10 au 16 avril). L'objectif est de mettre en évidence l'attractivité économique, touristique et culturelle du Royaume et créer de l'enthousiasme autour du rendez-vous d'envergure prévu en octobre dans la ville ocre.

Deux pavillons ont été mis en place, en collaboration avec la Maison de l'artisan, au niveau des bâtiments principaux de la Banque mondiale et du FMI. Érigés selon l'architecture traditionnelle marocaine, ils comportent plusieurs espaces d'exposition notamment des produits artisanaux, des tapis et des tenues traditionnelles marocaines.

Des expositions de photos et d'œuvres d'art mettant en lumière de jeunes artistes marocains ont été également mises en place, en collaboration avec la Fondation nationale des musées, permettant aux participants de découvrir les sensibilités et la vitalité de la scène artistique marocaine.

Les atouts touristiques du Royaume



ont été mis en avant à travers des desks d'information présentant la nouvelle campagne "Maroc, terre des lumières", lancée par l'Office national marocain du

tourisme (ONMT).

Des journées dédiées à la gastronomie marocaine, à travers notamment des buffets, des séances de dégustation et ac-

compagnés de l'emblématique cérémonie de thé, ont été également organisées dans les sièges des deux institutions internationales.

Opérations de contrôle de la qualité et des prix à la halle aux poissons du port de Safi

La Commission provinciale mixte en charge du contrôle de la qualité et des prix des produits alimentaires, dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, a effectué, samedi, une visite de contrôle à la halle aux poissons relevant du port de Safi, l'occasion de s'attacher sur les conditions de vente et les tarifs des produits de la mer hautement prisés durant le mois sacré de Ramadan.

Lors de cette tournée, les membres de ladite Commission ont pu examiner de près l'état d'approvisionnement du marché en produits halieutiques, avec un focus sur la situation des chaînes de distribution, le respect des prix et de la qualité de ces produits, leur offre en abondance, ainsi que sur les conditions d'hygiène et de leur transport et conservation, rapporte la MAP.

Ce contrôle rigoureux et strict s'inscrit dans le cadre des efforts menés par les autorités publiques et les services en charge du secteur halieutique afin de veiller, en permanence, sur la qualité des poissons mis à la vente, leur offre abondante sur le marché et leur préservation dans le cadre du respect méticuleux des conditions de salubrité et d'hygiène.

L'objectif ultime est de défendre le pouvoir d'achat des ménages, d'assurer la sécurité sanitaire des consommateurs, mais aussi de lutter contre tous les agissements illicites de nature à engendrer une hausse injustifiée des prix, mais aussi contre les différentes formes de fraude, de spéculation, de monopole ou de stockage clandestin des produits de la mer.

Au micro de M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP, Dalila Guerraoui, chef de la Di-

vision des affaires économiques et de la coordination (DAEC) à la province de Safi, a rappelé que cette visite de contrôle de la qualité et des prix à la halle aux poissons au port de Safi, s'inscrit dans le sillage des tournées effectuées par la Commission provinciale mixte de contrôle, afin de maîtriser le marché et assurer le suivi de son approvisionnement normal et régulier, avec un accent mis sur les prix pratiqués et la qualité des produits proposés à la vente.

"Nous avons visité le marché de gros de poisson qui a connu une effervescence remarquable durant le mois sacré de Ramadan. Certes, aujourd'hui les conditions climatiques ont été peu favorables, mais la ville de Safi demeure leader en ce qui concerne les produits de la mer en termes de qualité et ce, aussi bien localement qu'aux niveaux national et international", a-t-elle

enchaîné.

Et de poursuivre que la tournée de la Commission provinciale mixte de contrôle dans la halle aux poissons du port de Safi se finit également pour objectif de couper court à toutes les pratiques illicites qui ne cadrent nullement avec les règles et principes de la concurrence loyale.

Mme Guerraoui n'a pas manqué également de louer les efforts soutenus menés par l'ensemble des intervenants ainsi que par les services en charge du secteur de la pêche, en coordination avec les gens de la mer (mareyeurs, armateurs...), ce qui permet, a-t-elle dit, de disposer désormais d'une véritable tranquillité des produits halieutiques.

Dans une déclaration similaire, El Fakhchi Abdellah, mareyeur au port de Safi, a mis l'accent, quant à lui, sur la hausse exceptionnelle des prix du poisson durant le mois sacré de Ramadan,

et ce en raison de la forte demande sur cette entrée ou encore à cause des conditions climatiques peu clémentes, faisant savoir qu'une fois les conditions climatiques améliorées, il y a lieu d'enregistrer une offre abondante et par là, un retour à la normale des prix du poisson.

Erobbai Hassan, armateur au port de Safi, a mis en avant, de son côté, la qualité du poisson au niveau de Safi, notant qu'en raison de la forte demande concernant les produits de la mer durant ce mois béni, les prix dépendent largement de la loi de l'offre et de la demande.

Après voir pointé du doigt les conditions climatiques et leur impact direct sur l'offre et les prix du poisson, il a indiqué que les produits halieutiques sont disponibles en abondance au niveau du marché de Safi, avec des prix raisonnables et appropriés.

Libé *Ramadan*

Les discriminations contre les seniors au révélateur de la crise Covid



Des seniors enfermés dans leurs maisons de retraite, discriminés ou exclus de facto des liens numériques: partout dans le monde, la pandémie de Covid-19 a montré l'urgence de repenser la place faite aux personnes âgées, affirme un vaste réseau d'universitaires.

Du Canada à la Chine, en passant par



Du Canada à la Chine, en passant par l'Europe ou l'Afrique subsaharienne, la crise sanitaire "a servi de révélateur" face à des formes de discrimination pré-existantes

l'Europe ou l'Afrique subsaharienne, la crise sanitaire "a servi de révélateur" face à des formes de discrimination pré-existantes, résume le sociologue bulgare Radoslav Gruiev, l'un des coordonnateurs de ce travail de recherche comparative associant des universitaires francophones.

Ces travers ont été relevés aussi bien dans les économies vieillissantes que dans des pays encore en pleine croissance démographique, même si le plus souvent cela "partait d'une bonne intention: protéger les plus âgés", relève M. Gruiev.

Au Chili, la mise en quarantaine obligatoire n'a touché que les plus de 80 ans, une approche "âgiste et discriminatoire". En Grèce, l'accès aux soins a été "entaché par le tri des patients en raison de leur âge". Au Québec, les personnes âgées ont été "infantilisées" par les autorités, et en Bulgarie, elles se sont vu imposer des horaires séparés du reste de la population pour aller faire leurs courses.

Partout ou presque, les résidents des maisons de retraite ont été privés de tout contact avec leurs proches, et pas assez accompagnés pour utiliser les outils numériques qu'ils maîtrisaient mal.

Telles sont, parmi d'autres, les premières conclusions auxquelles sont parvenus les 44 sociologues, politologues

ou autres gérontologues issus de 18 pays, engagés dans le projet RIDPA (Recherche internationale sur les droits des personnes âgées en situation de pandémie). Après avoir confronté et comparé leurs analyses lors d'un récent colloque à Strasbourg, ils doivent présenter leurs conclusions définitives l'an prochain à Montréal.

Même dans les sociétés d'Afrique subsaharienne, souvent considérées comme particulièrement respectueuses des plus âgés, les anciens ont été mis à l'écart pendant la pandémie, souligne Georges Rouamba, anthropologue à l'Université d'Ouagadougou.

Face au Covid, des médecins ont pu être amenés à sauver en priorité "les plus jeunes, vu comme plus utiles à la société", insiste M. Rouamba, pour qui l'image de "la personne âgée bien entourée et bien prise en charge est une déformation de la réalité".

Dans des sociétés africaines encore très jeunes, "la grande longévité est vue comme suspecte", d'où les accusations de "sorcellerie" pesant sur certaines femmes âgées et isolées: "C'est une manière indirecte de s'en débarrasser, car on n'a pas les moyens de s'en occuper".

Plus vulnérables au virus, nombre de seniors en Afrique ont en outre été appauvris par la pandémie, observe pour sa part l'économiste Muriel Sajoux, qui

s'intéresse plus spécifiquement au Sénégal et au Maroc. La crise sanitaire, souligne-t-elle, a montré la nécessité de renforcer les systèmes de protection sociale pour les plus âgés, dont beaucoup doivent encore travailler à un âge avancé, faute de système de retraite robuste dans des économies encore très informelles.

À Taïwan, les aînés ont subi une augmentation des "violences domestiques", relève de son côté Justine Rochot, sociologue basée à Taipei, spécialiste du vieillissement en Chine. Elle évoque des "cohabitations intergénérationnelles" difficiles, et de vieux parents empêchés de sortir par leurs enfants, au nom du principe de précaution sanitaire.

En Chine, le pouvoir se targue "d'avoir mis le droit à la vie, et donc les personnes âgées, au centre de l'agenda politique" pendant la pandémie, mais les seniors n'ont pas pour autant été prioritaires pour accéder au vaccin, observe encore l'universitaire.

Et ils se sont trouvés en grande difficulté face à l'omniprésence du numérique pendant la pandémie, les déplacements en Chine ayant été soumis à l'utilisation d'applications de traçage.

Une "exclusion numérique" qui, là encore, existait de longue date, mais que la crise sanitaire aura au moins contribué à rendre visible et à installer dans le débat public, relève Mme Rochot.

Le cheval en Amérique

Une étude inédite mêle science occidentale et savoir indigène

Une étude combinant pour la première fois science occidentale et savoir indigène a été publiée, jeudi, dans la revue Science: intégrant archéologie, recherches génétiques et tradition orale autochtone. Elle retrace l'origine du cheval en Amérique du Nord.

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre des chercheurs autochtones des États-Unis, des archéologues des universités de l'Oklahoma et du Nouveau-Mexique et des scientifiques du Centre d'anthropobiologie et de génomique de Toulouse (CAGT).

"On amène la science traditionnelle à la couverture (de Science, ndr), c'est historique", s'est exclamé Ludovic Orlando, directeur du CAGT et coauteur de l'étude, après une conférence de presse à Toulouse, en compagnie de membres de la communauté lakota, tribu autochtone de la région des grandes plaines d'Amérique du Nord (Dakota du nord et du sud) qui ont co-dirigé l'étude.

Pour Yvette Running Horse Collin, co-auteur lakota de l'étude et directrice du Global Institute for Traditional Science (GIFTS), "c'est nouveau, ce n'est pas un système scientifique qui en domine un autre", s'est-elle réjouie.

"Avant cette étude, les peuples autochtones n'avaient littéralement pas leur place en Amérique du Nord [...], en raison des systèmes mis en place par la colonisation. La science peut servir à guérir et à unir plutôt qu'à diviser", a ajouté la scientifique.

L'étude porte sur l'histoire du cheval en Amérique du Nord: il était généralement établi jusqu'à présent que les Amérindiens sont entrés pour la première fois en contact



avec des chevaux à la fin du 17^e siècle, et plus particulièrement lors de la révolte du peuple Pueblo contre le colonisateur espagnol en 1680, au cours de laquelle ils auraient mis la main sur de nombreux équidés.

Or, le travail publié dans Science vient contredire cette théorie largement acceptée, a expliqué M. Orlando. À l'aide d'analyses ADN de fossiles de chevaux, il démontre que l'animal s'est propagé dans l'Ouest américain aux alentours de 1600.

Une découverte qui concorde avec certaines des traditions orales indigènes qui ont toujours contesté la vision occidentale de l'histoire du cheval en Amérique du Nord. L'archéologue américain William Taylor, collaborateur de l'étude, souligne à cet égard qu'"une vision étroite des perspectives européennes a malheureusement li-

mité notre compréhension collective de l'intégration des chevaux dans les sociétés autochtones".

Pour autant, l'étude ne démontre pas que le cheval a toujours été présent dans les communautés indigènes, ce que prétendent certains peuples autochtones.

Le scientifique français met en avant "une absence de fossiles de chevaux" de 12.000 ans avant J-C jusque dans les années 1600, pour une raison inconnue.

Pour l'instant, les fossiles retrouvés sur le continent américain - et analysés dans l'étude - confirment que le cheval est génétiquement originaire d'Espagne ou du Portugal, "ce qui colle bien avec une acquisition via les conquistadors", a-t-il souligné, mais il insiste sur le fait que d'autres fossiles peuvent encore être retrouvés et infirmer cette thèse.

En 2018, les Lakotas sont entrés en contact avec Ludovic Orlando, réputé pour ses nombreuses recherches génétiques sur le cheval qui sont souvent venues infirmer ce que la science tenait pour acquis.

Yvette Running Horse Collin s'est installée pendant deux ans à Toulouse et s'est formée, au CAGT, aux techniques archéologiques et génomiques.

"En tant que scientifique lakota, on ne m'a pas demandé de changer mes démarches, ma méthodologie et mes conclusions", a assuré Yvette Running Horse Collin.

M. Orlando a de son côté souligné qu'il avait "fallu trouver un langage mutuel" pour pouvoir dialoguer avec sa collègue autochtone pour qui "les mots ne veulent pas toujours dire la même chose".

Par exemple, chez les autochtones, le concept d'extinction n'existe pas, de même que la question de la filiation ne recouvre pas la même réalité, notamment biologique, que dans le monde occidental, a-t-il relevé.

Les approches théoriques et la conception du temps ne sont également pas les mêmes et le paléogénéticien a dû parfois revoir sa façon de communiquer, ce qui "n'a vraiment pas été simple à plusieurs moments", a-t-il confié.

Malgré ces difficultés, les deux parties entendent bien poursuivre leur collaboration scientifique, persuadées que les différences d'approche sont en fait complémentaires.

Et peut-être qu'à terme, espèrent-elles, l'oeuvre commune permettra d'éclairer enfin toutes les zones d'ombre entourant encore l'histoire du cheval en Amérique du Nord.

Blagues

Que dit le citron quand il braque une banque ?

« Pas un zeste, ze suis pressé ! »

+++++

Comment appelle-t-on une manifestation d'aveugles ?

Un festival de cannes.

+++++

Que risque-t-on à lancer de l'ail sur un mur ?

Le retour du jet d'ail.

Citations

"La guerre, c'est une chose trop grave pour la confier à des militaires."

Georges Clemenceau

"Ce qui est grave dans un ménage, c'est quand l'un aime et l'autre pas. Mais s'ils ne s'aiment ni l'un ni l'autre, ils peuvent être très heureux."

Alfred Capus

Le livre

J'étais, alors, résolu à entamer cette préparation pendant le mois qui me séparait de la rentrée des classes. J'avais entrepris d'organiser mon temps de manière à pouvoir lire et résumer les cours de sciences politiques les plus importants, ceux qui constituaient un enjeu capital dans l'évaluation du travail universitaire sans pour autant perturber la constance des lectures littéraires que j'affectionnais particulièrement.

Je consacrais les matinées à éplucher les livres, revues et documents bibliographiques de droit à même de me faciliter l'assimilation et la fixation des programmes les plus déterminants de cette dernière année de licence tels que l'histoire des idées politiques, les institutions politiques, les organisations et relations internationales, le droit constitutionnel et le droit administratif.

Le soir, sur ma table de chevet, se succédaient les romans, les recueils de poèmes et les œuvres d'histoire, de philosophie et de psychologie.

Cette organisation se voyait parfois désarticulée par rapport au canevas arrêté, par le hasard d'une visite d'ami inattendue ou l'arrivée d'invités de la famille ou de parents que les règles de bienséance m'obligeaient à recevoir avec ou à la place de mon père. Je me rattrapais aussitôt en rallongeant le temps réservé à la rubrique qui s'en était ressentie.

Fayrouz m'avait écrit une longue lettre. Elle avait commencé par m'annoncer qu'elle avait remporté les épreuves de rattrapage qui la réhabilitaient désormais dans son statut de professeur stagiaire d'histoire et de géographie et qu'elle n'avait plus que le CAPS à préparer pour parachever le processus. Elle en était extrêmement heureuse et soulagée.

J'avais, par la suite, décelé, à travers les lignes de sa missive, des sentiments d'amour mitigés et ambigus car frustrés, faisant ressortir une vague véhémence et une certaine amertume à cause de l'incertitude de l'avenir de notre liaison.

A ce propos, elle me reprochait, clairement de n'avoir jamais, jusqu'alors, sérieusement envisagé l'issue naturelle de notre relation amoureuse, le mariage. Elle me disait, ensuite, de front, que je n'assumais pas mes sentiments et que je n'étais pas responsable de mes actes.

Et de conclure que mon attitude l'attristait et que la froideur de mes sentiments l'avaient amené à douter de la sincérité de mon amour.

La lecture de cette lettre accablante m'avait bouleversé. J'étais convaincu, au fond de moi-même, que je tenais encore à elle et que je l'aimais toujours aussi passionnément mais je m'étais aperçu qu'inconsciemment, je me complaisais à confiner cette passion dans les limites du plaisir, le plaisir de la voir, de l'embrasser, lui parler, entendre ces doux murmures, sentir ses tendres caresses, lui écrire et recevoir ses réflexions romantiques et poétiques. Cette passion se cloîtrait, en fait, dans ma conception conjoncturelle, assez cloisonnée dans le temps et dans l'espace, des relations humaines, de l'avenir, des plaisirs de la vie et du bonheur.

Bien que conscient du contexte social culturel et moral, à l'intérieur duquel évoluait notre relation, j'avais tendance à oublier qu'elle n'avait aucune aptitude ni aucune raison de s'empêcher, à l'instar de toutes les filles marocaines de son âge, de rêver à l'aboutissement heureux d'une liaison amoureuse, l'union par les liens sacrés du mariage et la vie avec l'élu de son cœur sous un même toit jusqu'à la fin de ses jours. Je me confortais dans cette posture ambiguë et quelque peu désinvolte sans jamais en mesurer les répercussions sur ses

...ET LA VIE NE CONTINUE PAS.

Journal d'une vie qui serait la mienne



Rachid MEFTAH

sentiments.

Ce n'est qu'en lisant, bien attentivement, cette lettre que j'avais réalisé l'impertinence de mon comportement. J'avais, effectivement, toujours, étudié toute discussion se rapportant au mariage et à la construction d'un foyer conjugal parce que tout bonnement, mon attention était exclusivement accaparée par mes études et que j'estimais cette échéance encore lointaine et inopportune. Or, j'aurais pu simplifier l'existence en affrontant cette réalité sociale et traditionnelle en lui faisant clairement part de mes véritables desseins.

Je me sentais atrocement coupable de cette déchéance sentimentale. Je me retrouvais responsable de son avenir sans avoir, hélas, les moyens d'assumer cette responsabilité. Et ce qui me troublait encore davantage, c'était que je craignais de voir le développement de cette situation s'identifier à une partie des études sociologiques en milieu marocain, effectuées par un Paul Pascan et d'autres, abordant les avortements de mariages anachroniques et la délinquance issue d'unions conclues sous la contrainte familiale ou sociale ou par esprit revanchard et palliatif.

Je n'étais pas parvenu à lui répondre. J'étais dans l'incapacité de formuler mon raisonnement tant il était confus, mitigé et paradoxal, dans mon esprit même. J'aurais bien voulu lui dire que je n'avais jamais cessé de l'aimer, que mon amour pour elle était authentique et sincère et que je n'avais jamais pensé la bernier. Je préférais me claustre dans ma petite lâcheté, la posture la moins compliquée. Je ne pouvais que laisser au temps le soin de ménager les plâis.

Mon programme d'études avait été,

considérablement, perturbé. J'avais, jusqu'à, évité, autant que faire se peut, tous les problèmes quotidiens, toutes les tracasseries matérielles afin de me concentrer, en toute sérénité sur mon travail et pouvoir parcourir sans embûches les longues distances de mots de lignes et de textes que je m'étais fixés mais le contenu désolant de cette lettre et le calvaire du débat interne qui secouait mes neurones, allaient, sensiblement, m'abasourdir et annihiler mes efforts.

Je me remémorais notre première rencontre, nos premières paroles échangées, nos premiers baisers, nos promenades romantiques, ses sourires, ses éclats de rire, ses soupirs et ses tristesses. Je me retrouvais, bien que luttant de toutes mes forces pour oublier, emporté par les souvenirs de ces instants palpitants d'extrême douceur et de tendresse indéfinie. L'épisode de notre dernier séjour à la plage, lorsque nos chuchotements amoureux se perdaient et se noyaient dans le bruit des vagues et que son extraordinaire histoire se confondait avec la saga du temps, ne quittait pas mon esprit. Tout cela démantibulait mon intérêt pour mes études et déconcentrait mon attention en provoquant de longues absences rêveuses.

Comme pour exorciser cet état lamentable, j'avais envoyé une lettre à Serge dans laquelle je lui confiais toute ma tourmente. J'éprouvais un grand besoin de parler à quelqu'un de proche qui fut capable de comprendre ce qui m'arrivait mais je ne pouvais le faire que par la transcription. Notre amitié avait, d'ailleurs, dépassé le cadre de la communication culturelle et l'échange d'idées et de points de vue théorisant les phénomènes so-

ciologiques et philosophiques de l'humanité. Nous nous parlions, désormais, également, de nos soucis, nos problèmes et nos malaises.

Sa réponse, comme je m'y attendais, n'avait pas tardé à venir. Elle m'avait été d'un grand réconfort car il m'éclairait sur la nature des rapports entre les deux sexes en Occident et me rappelait certains constats, mais aussi certains postulats sur ceux que nous entretenons, ici, et sur la situation de la femme dans les sociétés arabo-musulmanes et africaines :

«... Tu conviens avec moi que l'attitude de Fayrouz demeure tout à fait compréhensible. Elle s'inscrit dans le contexte culturel, mental et social marocain et arabe dans lequel germe, à la fois objectivement et subjectivement, le sentiment d'insécurité et d'instabilité éprouvé par la femme, depuis sa tendre enfance, au milieu d'une société exclusivement et insensiblement masculine.

«J'ai pu constater, lors de mes voyages dans ton merveilleux pays que la jeune fille marocaine mène un combat acharné qui force l'admiration pour son épanouissement et son identification. Mais sa bataille est, naturellement, entravée par l'accumulation incessante de croyances, de traditions et de règles sociales, entassées, les unes par-dessus les autres, depuis de bien vieilles lunes.

«Dès son bas âge, la femme, chez vous, est élevée selon des règles préétablies qui la prédestinent à assumer la charge affective d'une famille, sous le contrôle des hommes ; d'abord celui de son père, ses frères et ses oncles et plus tard celui de son époux.

«L'image idéale, socialement agréée, est celle de la personne soumise, pudique, respectueuse de la morale et obéissante envers les hommes qui paraissent son existence. Et lorsque, «par malheur», elle ose braver les interdits posés par ces derniers, elle est instantanément manditée et pestiférée car considérée comme délinquante et dépravée. C'est ainsi que pour une fille «normale», l'issue la plus sécurisante et la plus «honorable» se trouve être le mariage et la fondation d'un foyer.

«Fayrouz n'est pas à blâmer. Son attitude est parfaitement légitime mais pour ta part tu n'as point à te culpabiliser car il s'agit en fait dans toute cette histoire d'un simple problème de communication, d'une défaillance de dialogue...».

Cette belle et savante «psychanalyse», étalée sur onze bonnes pages, m'avait vraiment soulagé, d'autant plus que du haut de son «Nord», il avait réussi à exprimer, judicieusement, les réflexions que je ne parvenais pas, sentimentalement désarçonné, à formuler, du bas de mon «Sud».

J'avais regagné le village et repris mes petites classes avec le regret de ne pas avoir pu achever le programme que je m'étais fixé et d'avoir été contraint de mettre en veille, bien que momentanément, mes études universitaires.

La rentrée apportait son lot d'aménagements, de réaménagements, de structurations, d'emplois du temps, de fiches, de listes et de réunions d'enseignants. Un ballet effréné d'actions, animé et accentué par l'excitation et l'enthousiasme d'une nouvelle année.

Comme j'avais acquis une certaine réputation de compétence, d'efficacité et de sérieux, mes classes devaient être surchargées par rapport au nombre moyen d'élèves dans ce collège et ce village. Les enfants de toutes les notabilités, grâce à l'intervention effrontée de leurs paternels, étaient inscrits sur les listes qui devaient m'être confiées pour cette année scolaire.

Cela me remplissait de fierté mais rendait ma tâche encore plus délicate car plus le nombre des élèves était grand, plus les risques de ségrégation étaient inévitables. D'autre part, je ne devais absolument pas trahir cette marque de confiance et cette appréciation qui me grandissait parmi mes pairs.

(A suivre)

Cannes fait la part belle au cinéma américain et aux réalisatrices



Les stars américaines en majesté, une place record aux réalisatrices en compétition: le 76e Festival de Cannes a annoncé jeudi sa sélection officielle, à cinq semaines de la course à la Palme d'Or.

Dix-neuf films sont en lice pour succéder à "Sans Filtre", sacré l'an dernier et dont le réalisateur, le Suédois Ruben Östlund, préside cette année le jury.

Le festival aura un parfum d'Hollywood: Julianne Moore et Natalie Portman monteront les marches pour le nouveau film de Todd Haynes ("Carol", "Dark Waters"), en compétition, où l'on attend aussi une galaxie de stars emmenée par Wes Anderson pour son "Asteroid City" avec Scarlett Johansson,

Adrien Brody et Margot Robbie.

Hors compétition, Johnny Depp assurera le show dès l'ouverture le 16 mai avec "Jeanne Du Barry" de la Française Maïwenn, qui marque son grand retour à l'écran après le feuilleton judiciaire qui l'a opposé à son ex-épouse Amber Heard.

Sa fille, Lily-Rose Depp, devrait aussi monter les marches, aux côtés de la popstar The Weeknd pour "The Idol", un projet entre film et série signé du créateur d'"Euphoria".

Ces stars s'ajoutent à celles dont la venue a d'ores et déjà été annoncée, à commencer par Harrison Ford, pour le 5e "Indiana Jones" qui promet, comme "Top Gun: Maverick" l'an dernier, de créer l'événement. Ethan Hawke et Pedro Pascal, star de la série "The Last of us", seront aussi de la

partie, pour un court-métrage signé Pedro Almodovar.

Cette présence américaine prouve que Cannes, dont la nouvelle présidente Iris Knobloch vient de la major Warner, ne compte pas laisser à la Mostra de Venise le rôle de rampe de lancement pour Hollywood.

Reste à convaincre Martin Scorsese, Palme d'or en 1976 avec "Taxi Driver" de se frotter à nouveau à la compétition. Son dernier film, "Killers of the Flower Moon", avec Leonardo DiCaprio et Robert De Niro, prévu hors compétition, pourrait encore rejoindre en dernière minute la course à la Palme d'Or. "La demande en a été faite", a précisé le délégué général du Festival de Cannes, Thierry Frémaux; chargé aux producteurs, Apple TV et Paramount, de se décider.

D'une manière générale, Cannes "est un extraordinaire tremplin pour le cinéma" et prouve que "rien ne peut remplacer l'événement que représente une sortie en salle", a déclaré Mme Knobloch, qui prend la suite de Pierre Lescure.

Cette dernière est la première femme à présider le festival, qui envoie cette année le signal qu'il compte avancer un peu plus sur le long chemin de la parité.

Thierry Frémaux a souligné le "nombre jamais atteint" de réalisatrices qui concourent pour la Palme d'Or, remporté seulement deux fois par des femmes: elles seront six sur les rangs, contre cinq l'an dernier.

Parmi elles, la présence d'Alice Rohrwacher témoigne de la vitalité retrouvée du cinéma italien, qui place

trois cinéastes en compétition, avec Marco Bellochio et Nanni Moretti. La compétition voit également le retour au cinéma de la sulfureuse Catherine Breillat, dix ans après son dernier film "Abus de faiblesse" et de graves problèmes de santé.

"C'est encourageant de voir qu'il y a des progrès, mais on adorait arriver un jour à la parité", a réagi auprès de l'AFP le collectif 50/50, en pointe sur les questions d'égalité.

L'arrivée en compétition d'un premier film, réalisé par une cinéaste sénégalaise, Ramata-Toulaye Sy, ou de la Tunisienne Kaouther Ben Hania, signe aussi une volonté d'accorder une place plus importante au cinéma africain.

Les grands noms du cinéma, habitués de la Croisette, ne sont pas oubliés: le Japonais Hirokazu Kore-eda, l'Allemand Wim Wenders, avec deux films dont l'un en compétition, le vétéran britannique Ken Loach aux deux Palmes d'Or, ou encore le Japonais Takeshi Kitano, pour une "comédie de samouraï historique" hors compétition.

Le festival sera aussi marqué par le retour, après la crise sanitaire, de films iraniens et chinois, dont deux films du documentariste Wang Bing, et l'arrivée pour la première fois en sélection officielle de la Mongolie.

Comme chaque année, quelques films pourraient encore s'inviter dans la sélection d'ici le début des festivités. La composition du jury, dont on ne connaît pour l'instant que le président, doit encore être dévoilée, ainsi que l'affiche de cette 76e édition.

Douze longs-métrages en compétition officielle du 23^{ème} FICAK

Douze longs-métrages représentant 10 pays seront en lice pour décrocher les prix de la compétition officielle à la 23^{ème} édition du Festival international du cinéma africain de Khouribga (FICAK) qui se tiendra du 06 au 13 mai prochain sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, a annoncé la Fondation du FICAK, organisatrice de cet événement.

Le Maroc et le Cameroun seront représentés par deux films chacun. Il s'agit respectivement de "Jalaldin" de Hassan Benjelloun et "L'Oasis des eaux gelées" de Raouf Sebba, et de "Sadrack" de Narcisse Wandi et "La Plantation des planteurs" de Dingha Jaune Eysteine.

Les autres films en compétition officielle sont "I am chance" de Marc-Henri Wajnberg (Congo), "Streams" de Mehdi Hmili (Tunisie), "Epines du Sahel" de Boubakar Diallo (Burkina Faso), "Citizen kwamen" de Yuhli Amuli (Rwanda), "B19" d'Ahmed Abdalla (Egypte), "Shimoni" d'Angela Wanjikuwamai (Kenya), "Le courage en plus" de Billy Touré & Laurent

Chevallier (Guinée) et "Maputo Nakuzandza" d'Ariadine Leitão Zampaulo (Mozambique).

Le Grand Prix du festival pour la longue bande narrative a été baptisé au nom de l'écrivain, réalisateur et scénariste sénégalais Ousmane Sembene, le Prix du jury au nom de Nour Eddine Saïl, le Prix de la mise en scène au nom du cinéaste burkinabé Idrissa Ouedraogo, le Prix du scénario au nom de l'écrivain, journaliste et critique de cinéma égyptien Samir Farid, le Prix du premier rôle féminin au nom de l'actrice marocaine Amina Rachid et le Prix du premier rôle masculin au nom de Mohamed Bastaoui.

Pour ce qui est des prix culturels, deux prix seront remis, à savoir le Prix "Don Quichotte" des ciné-clubs marocains (Fédération nationale des ciné-clubs au Maroc) et le Prix de la critique de cinéma Africain.

Le FICAK, dont la première édition remonte à 1977, est considéré comme l'un des plus anciens festivals de cinéma au Maroc et le troisième festival du film africain à l'échelle du continent après ceux du Fespaco et de Cartage.



Organisation de la 7^{ème} édition du Prix Mohammed VI de la calligraphie



Le ministère des Habous et des Affaires islamiques a annoncé l'organisation de la 7^{ème} édition du Prix Mohammed VI de la calligraphie marocaine (Al Horoufia) pour laquelle les candidatures se poursuivront jusqu'au 25 août prochain.

Cette compétition est organisée conformément aux Hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, afin d'accorder plus d'attention aux arts patrimoniaux séculaires ancrés dans la culture et la société, à l'instar de la calligraphie arabe et de l'art décoratif, indique le

ministère sur son site web.

Ce concours, ajoute-t-on, vient réaffirmer la conviction quant à la nécessité de préserver ces arts et leurs dimensions esthétiques, tout en veillant à développer leurs styles.

Il a également pour but d'encourager des générations de calligraphes distingués et de rendre hommage aux pionniers, ayant consacré des efforts sincères au service de cet art, indique la même source.

Le concours comprend trois prix, à savoir le Prix honorifique Mohammed VI (50.000 dirhams) qui sera décerné à l'un des

calligraphes marocains distingués choisis par le jury, le Prix Mohammed VI de l'excellence (50.000 dirhams) et le Prix Mohammed VI de la distinction (40.000 dirhams).

Le formulaire de participation et le guide de référence du concours sont disponibles auprès des délégations des affaires islamiques et sur le portail électronique du ministère sur l'adresse www.habous.gov.ma, indique le ministère, ajoutant que pour plus d'informations les personnes intéressées peuvent contacter les numéros suivants: 0537668612/0537763210.

Bouillon de culture

Musée de la Sira annabaouia

L'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) a annoncé jeudi que les visites de l'exposition internationale et du musée de la Sira annabaouia et de la civilisation islamique, qu'elle abrite actuellement dans son siège à Rabat, reprendront à partir du 25 avril de 10h00 à 18h00, tous les jours sauf le lundi. L'exposition internationale et le musée de la Sira annabaouia et de la civilisation islamique connaissent une grande affluence d'un public de tous âges et de tous horizons, Marocains, résidents ou visiteurs du Royaume, souligne un communiqué de l'ICESCO qui fait état de plus de 2,2 millions de visiteurs depuis l'ouverture du musée le 28 novembre 2022.

Placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, la tenue de l'exposition internationale et du musée de la Sira annabaouia et de la civilisation islamique au siège de l'ICESCO constitue l'aboutissement du partenariat stratégique entre l'Organisation, la Ligue islamique mondiale et la Rabita Mohammadia des oulémas du Royaume du Maroc.

Cette première version de son genre en dehors du Royaume d'Arabie Saoudite s'inscrit dans le cadre de la mission de l'ICESCO visant à mettre en valeur les aspects civilisationnels de la Sira du Prophète, à promouvoir le juste-milieu de l'Islam et à lutter contre l'extrémisme, en se fondant sur le Saint Coran et la noble Sunna et en recourant aux techniques d'intelligence artificielle.

Le musée et l'exposition ouvrent leur portes gratuitement à ses visiteurs, sur réservation des tickets via le lien: <http://tickets.ma.salamfairs.com.sa/>, tandis que pour les visites de groupes, il est conseillé de prendre contact avec le service client au numéro: 00212761222222.

Concert du groupe espagnol Burruezo à Fès

Le groupe espagnol Burruezo a donné, mercredi soir à l'Institut Cervantes de Fès, un concert musical inspiré des chants traditionnels andalous. Intitulé "Andalousie, le XXI^e siècle, un voyage entre le passé, le futur et le présent", ce concert, initié par l'Institut Cervantes de Fès, est un éventail de pièces inspirées du monde d'Al-Andalus et de chants traditionnels andalous interprétés sous de nouveaux prismes.

Pedro Burruezo et sa cohorte d'excellents musiciens ont transporté le public avec leur musique et poésie à "un monde imaginaire entre Orient et Occident, entre passé et futur, entre tradition et transgression et ce avec élégance et passion, mais sans académisme présomptueux". "Entre le courtois et le populaire, entre le troubadour et l'érudit, entre la taverne et le mystique, ce spectacle gigantesque en termes d'émotions, mais très intimiste, rappelle une par-



tie oubliée de notre histoire", selon les organisateurs.

Dans une déclaration à la MAP et à sa chaîne d'information continue (M24), Miguel Angel San José, direc-

teur de l'Institut Cervantes à Fès, a déclaré que le spectacle musical organisé en partenariat avec l'ambassade d'Espagne au Maroc est "unique en son genre" en raison de

sa portée culturelle et patrimoniale.

Pour sa part, Pedro Lolioutho Zakaria, chanteur et luthiste, a indiqué que l'orchestre fait depuis des années des recherches sur les ori-

gines de la musique médiévale qui prévalait à l'époque andalouse et comprenait des musiques islamiques et chrétienne et la musique des juifs sépharades, qui porte un intérêt particulier pour la musique soufie et spirituelle.

Et de poursuivre que l'Andalousie avait l'habitude d'embrasser des pôles musicaux tels qu'Ibn Arabi, Ibn Mossera et d'autres, soulignant que le groupe œuvre pour le développement de nouvelles musiques inspirées des formes musicales traditionnelles.

A noter que le groupe Burruezo a entamé sa tournée depuis la ville de Fès, et mettra le cap prochainement sur les Instituts Cervantes de Tétouan, Tanger et Larache.

Pour rappel, le groupe espagnol s'était déjà produit dans toutes les régions d'Espagne, ainsi qu'au Soudan, en Turquie, en France, en Allemagne et en Égypte où il avait présenté son répertoire de musique classique.

Mots flechés

JEU X & LOISIRS

INFÎME	BIBI	RADIUM	FIN DE VERBE	NAIN PERFECTIBLE	CONVIENT	GÂINE	PÎGE À MOITIÉ
FICTIFS							
COBALT		PARFUM			RÈGLE À LA MODE		
EN CRÎSE		MARCHÉ	IL PARLE AVEC LES ESPRITS				
ERMITE	CANOT	LETTRÉS DE BATMAN	EN SELLE EN JEEP		RÉCUSE EN BERNE		
				FIN DE VERBE GRECQUE		DE BAS EN HAUT: ENVOLÉE	TIENT EN HALEÏNE
ÉPREUVE SPORTIVE							
			NÉFASTE	MÉTAL		MÉLODIE ANCIEN ESPAGNOL	
GARDIEN DE BUT EN COUPLE		FOUDRE					
		FIN DE VERBE		PRÊTRE			VENUE AU MONDE
C'EST LA VIE COLLECTE				ARTICLE ROMAINS		NÉON GRECQUE	
				ENCERCLER			
CI-DESSUS EN APNÉE		VÉHICULE SPATIAL				ROULÉES	

Solution mots flechés d'hier

ISSUE	A	ARTÉ	T	BLACS	REPRODUCTION	PRISONNIÈRE	L	COUSIN	FEMME	BOUCAN	ENTRÉE	COUSINE
ANALYSE	B	L	A	N	Ç	H	I	M	È	N	T	
TRAC	C	O	O	L		A	I		I	D	E	E
PROFESSEUR	U	S	U	R	P	A	T	E	U	R	S	
PROFESSEUR	T	E	S		P	I	T	E		L	O	T
PROFESSEUR	A	I	R		B	O	S		T	A	C	N
PROFESSEUR	S		A	B	U	S		D	O			
PROFESSEUR	S	A	O	U	L		F	O	R	E	T	
PROFESSEUR	R	E	R	E	A	C		E	R	E		
PROFESSEUR	M		T	E	T	E		A	R		I	
PROFESSEUR	F	E	T	E		I	D	E	M		R	G
PROFESSEUR	N	U		O	A		I	R	A	N		
PROFESSEUR	T	A	L	E	N	T	U	E	U	S	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Bouarba

Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarba

Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouhry
 Mounad Tabet
 Wafaa Mejdoubi
 Mehdi Oussat
 Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi

Directeur artistique
 Fouad Ezzafir

Service technique
 Khadija Sbi (Responsable)
 Myriem Rebane
 Khadija Helali
 Hafid Bouzarrouata
 Mariana Farki
 Elbaoudoussi Elmoud

Révision
 Abdelouassam Wamach

Secrétariat
 Asmaa Tabaa

Photographe
 Ahmed Laaraki

Correspondants
 Ahmedou El Katob (Lahyoune)
 Abdelali Khalid (Essaouira)

Collaborateurs
 Chouab Salhouan
 Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdelkader
 B.P. 2365 - Casablanca Maroc

E-mail:
 Liberation@libe.ma
Téléphone:
 0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
 0522 62 09 72

Service annonces et publicité
 E-mail:
 annonces@libe.ma

Youssef El Gabs
 Mouna El Youssefi
 Loubra Baghdadli
 Latifa Mounib
 Rida Ait Dohman
 Sibam Zaher
 Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31 00 62
 0522 62 32 32
 0522 60 23 44
 Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
 Les Editions Maghrébines

Distribution
 SAPRESS
 Dossier de presse
 130/44

Site web:
 www.libe.ma

Journal Liberation

Libération Maroc

الجشرب
oju
MAROC
 2017
 www.oju.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2				■					■	
3										
4			■					■		
5					■					
6						■	■			
7			■						■	
8						■				
9								■		
10				■						

HORIZONTALEMENT

- 1- Avant-dernier
- 2- Bout de terrain - Guerre de peau
- 3- Ils parlent portugais
- 4- G, dans un sens - Concertare Yvante - En trop
- 5- Au centre de la terre - Souper
- 6- Moitié de marché - Grivois
- 7- Note - Grosse arière
- 8- Ville d'Iraq - Se rendit
- 9- Serre coeur - Bâtons
- 10- Blanc de mer - Grèlères

VERTICALEMENT

- 1- Volte-face
- 2- Ressemblant à une chenille
- 3- Bien servis - Pour un frans révois - Jatte
- 4- Faisait
- 5- Boit en chat - En Asie mineure
- 6- Etat d'Afrique - Indéfini
- 7- Inraisonnable - Aderbe
- 8- Née, dans un sens - Fête de décembre
- 9- Tranches d'histoire - Dépôt
- 10- Egouttois

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	O	M	A	N	T	I	Q	U	E
2	A	B	E	T	I	E	■	U	R	■
3	T	E	C	■	E	R	R	E	U	R
4	A	I	R	E	■	M	A	S	S	E
5	T	S	E	T	S	E	■	T	■	D
6	I	S	A	R	D	■	L	I	E	R
7	N	A	N	O	■	B	R	O	D	E
8	E	N	T	I	T	E	■	N	I	S
9	E	T	E	T	E	E	S	■	T	S
10	S	E	S	■	E	R	O	D	E	E

Grilles de sudoku

Facile

		5	8	6				
	2	1		3	5			
				2	7		5	
1	6			3	5		4	
	7		4			3		
5	4	6			8		9	
8	2	1						
		3	2		6	8		
			8	4	9			

Difficile

	1		5		4			
		5	2		9	7		
2		3	6					
5					2	6		
	2	7						1
		6		1			5	
6	3			8	7			
	1		9			8		

Moyen

3	2		7					
			4				8	1
			8	5		9	3	
						4	9	
2		9				5	8	
8		6						
	5	2		4	8			
4	9				6			
					7		4	2

Expert

1								
	9	4					2	
	7	4	5			9	3	
	1		5	6				7
6		8	1				5	
	4	9			5	2	7	
	2			4		1		
								5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	9	1	6	4	2	8	7	5
4	6	5	1	8	7	9	2	3
8	7	2	5	3	9	4	6	1
7	4	8	3	6	5	2	1	9
2	1	6	4	9	8	5	3	7
9	5	3	2	7	1	6	8	4
5	8	7	9	2	3	1	4	6
1	2	4	7	5	6	3	9	8
6	3	9	8	1	4	7	5	2

Moyen

4	6	9	1	3	5	7	8	2
8	5	2	4	6	7	1	9	3
3	7	1	9	2	8	4	6	5
9	4	6	5	7	2	8	3	1
7	1	3	8	9	6	5	2	4
5	2	8	3	4	1	9	7	6
2	8	7	6	1	4	3	5	9
1	3	5	2	8	9	6	4	7
6	9	4	7	5	3	2	1	8

Difficile

7	9	1	8	3	5	4	6	2
4	6	8	9	2	1	3	5	7
2	5	3	4	7	6	1	8	9
1	8	2	7	9	3	6	4	5
9	7	6	1	5	4	8	2	3
5	3	4	6	8	2	7	9	1
6	2	9	3	1	8	5	7	4
3	4	7	5	6	9	2	1	8
8	1	5	2	4	7	9	3	6

Expert

4	5	7	8	3	6	9	2	1
1	8	9	4	5	2	3	6	7
2	6	3	9	1	7	4	8	5
6	2	5	3	4	1	7	9	8
3	9	4	6	7	8	1	5	2
7	1	8	2	9	5	6	3	4
5	7	6	1	8	9	2	4	3
8	4	2	7	6	3	5	1	9
9	3	1	5	2	4	8	7	6

Recettes

Paella mixte

Ingrédients :

250 g de riz
 350 g de poulet coupé en morceaux
 6 côtelettes d'agneau
 50 g de petits pois écossés
 100 g de courgettes coupées en 4
 100 g de fèves écossées
 1 poivron rouge grillé, pelé, épépiné et coupé en lanières
 1 oignon finement émincé
 2 gousses d'ail émincées
 1 c. à soupe de concentré de tomate
 10 cl d'huile d'olive
 2 pincées de pistils de safran
 1 bouquet de coriandre
 4 brins de thym frais
 85 cl de bouillon de poulet ou de légumes
 Sel et poivre

Préparation :

Dans une poêle à paella sur feu doux, faire chauffer l'huile d'olive et y faire dorer les morceaux de poulet et les côtelettes d'agneau. Les retirer et les réserver.

Dans la même huile, faire revenir l'ail et l'oignon émincés.

Ajouter le riz en remuant jusqu'à ce qu'il devienne translucide. Mouiller avec le bouillon et incorporer le concentré de tomates. Ajouter les épices et les herbes.

A ébullition, baisser le feu et disposer les morceaux de poulet, les côtelettes et les légumes sur le riz.

Recouvrir d'une feuille de papier aluminium et laisser mijoter la paella à feu doux jusqu'à cuisson du poulet et absorption de la sauce.

Laisser reposer la paella 5 mn avant de la servir.



Quiche aux crevettes



Ingrédients

Pour la pâte:
 250 gr farine
 120 gr de beurre en morceaux
 1 jaune d'oeuf
 1/2 c. à café de sucre
 1 c. à café de persil séché
 1/4 c. à café de cumin
 1/2 c. à café de sel
 50 ml d'eau froide + ou – selon le besoin

Pour la farce:

200 gr de crevettes surgelées
 4 oeufs
 40 cl crème fraîche liquide
 1 c. à café de persil
 1/2 c. à café de curry
 1/4 c. à café de gingembre
 1/4 c. à café de cumin
 Sel poivre
 20 gr de gruyère rapé

Préparation :

Préparez la pâte:
 Dans le bol du blinder, mettre la farine et le beurre en morceaux, mixez

Ajoutez le jaune d'oeuf, le sucre, le sel, le persil et le cumin, mixez encore

Ajoutez l'eau en petite quantité et mixez, jusqu'à ce que la pâte forme une boule (allez-y doucement avec l'eau)

Couvrez la boule de pâte avec du film alimentaire, et laissez au frigo pendant 30 minutes

Étalez la pâte, et foncez un moule à quiche couvert d'un papier de cuisson, piquez à l'aide d'une fourchette, ou alors des moules individuelles.

Cuisez la pâte à blanc pour 10 à 12 minutes

Pour la farce:

Faites revenir les crevettes dans un peu d'huile, pour bien cuire selon votre goût.

Mélangez dans un saladier les oeufs, la crème fraîche, le persil, le gruyère rapé et les épices. Salez et poivrez.

Couvrez les fonds de tarte de crevettes, versez par dessus le mélange d'oeufs

Enfournez pour presque 20 à 30 minutes dans un four préchauffé à 180 °C

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION RABAT SALE KENTRA
PROVINCE DE KENTRA
COMMUNE SIDI BOUBKER EL HAJ

Avis de dépôt

Le président de la commune de SIDI BOUBKER EL HAJ porte à la connaissance du public que le projet du plan d'aménagement du Centre de SIDI BOUBKER EL HAJ (Plan N° 11.11.281.04/2022) et son règlement est déposé au Siège de la commune de SIDI BOUBKER EL HAJ, pendant un délai d'un mois à compter du 26/04/2023, durant cette période Un dossier et un registre sont mis à la disposition du public pour formuler les observations au sein du local susmentionné pendant les horaires de travail de l'administration.

N° 2668/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE FINANCES, ACHATS ET JURIDIQUE
DIRECTION ACHATS

Avis de report de la date limite de remise des offres

APPEL D'OFFRES OUVERT N°T0273/PC

Prestations d'études d'Avant-Projet Sommaire (infrastructure, génie civil, équipements ferroviaires, exploitation ferroviaire et système d'exploitation ferroviaire) nécessaires à la liaison ferroviaire entre Marrakech et Agadir.

Le Directeur Achats porte à la connaissance des concurrents intéressés que la date limite de remise des offres relatives aux prestations susvisées est reportée au **Mercredi 24 Mai 2023** à 9 heures (Heure locale).

N° 2669/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION DES ŒUVRES SOCIALES DE L'ENSEIGNEMENT
AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° :01/2023

Le vendredi 12 mai 2023 à 10h il sera procédé, au siège de la fondation au lycée Ouzoud à AZILAL, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **Travaux de construction du club AHMED ALHANSALI pour le personnel de l'enseignement à la province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la fondation. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **soixante-quinze mille dirhams (75.000,00 DH)**. L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : **trois millions cinq cent trente et un mille neuf cent soixante-six dirhams (3 531 966,00 DH)**.

Le contenu, la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de articles 27, 29 et 31 du décret du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent remettre les plis au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivré par les services du ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A	A2	3

N° 2672/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والماء
I.XRAHHCVOEIO
I.C.U.OHIC.U.A.U.C.I

Etablissements insalubres, Incommodes Ou Dangereux de 1ère classe Enquête de commodo et incommodo

AVIS

Une enquête de commodo et incommodo d'une durée d'un mois est ouverte, à compter du **17 AVRIL 2023**, dans les bureaux de la Commune Rurale My Abdellah, Province d'El Jadida sur la demande présentée par la **Société d'Entreposage de Jorf Lasfar (SEJ)** sis Immeuble Tafraouti, Km 7, Ain Sbaa, Casablanca à l'effet d'être autorisée pour l'extension des capacités de stockage d'hydrocarbures liquides au niveau du dépôt pétrolier de la SEJ à Jorf Lasfar, Commune Rurale My Abdellah, Province d'El Jadida.

Le dossier de l'enquête est déposé dans les bureaux de la Commune Rurale My Abdellah, Province d'El Jadida où il peut être consulté.

DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA-SETTAT
BP 174 BO ANOIAE DERB GALEF
TEL: 06-69-15-16-17 FAX: 05-22-25-61-62

المندوبية الجهوية للتجهيز والماء
ص ب 174 بونواياة درب الغاليف
تلفون: 06-69-15-16-17 الفاكس: 05-22-25-61-62

N° 2670/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
DE LA RÉGION DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 12-13-14 et 15/EXP/2023

Le 09 Mai 2023 à partir de 9 heures du matin, il sera procédé, dans le bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'Académie régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate sise à : Angle Avenue Mohamed VI et avenue Al Mouahidine - Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

ADD N°	OBJET DES APPELS D'OFFRES	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC	MONTANTS DES CAUTIONS PROVISOIRES	SECTEURS PRINCIPAUX
12/EXP/2023	Acquisition des fournitures d'enseignement destinées aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate au titre de l'année 2023 (Lot unique).	471315,00	7000,00	96
13/EXP/2023	Impression des registres et imprimés destinés aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate au titre de l'année 2023 (Lot unique).	118200,00	1800,00	96,30
14/EXP/2023	Acquisition des fournitures de bureau et informatiques destinées aux sessions de formation continue, établissements scolaires et services administratifs relevant de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la Région Draa-Tafilalet à Ouarzazate au titre de l'année 2023 en 2 lots : Lot 1 : Fournitures de bureau; Lot 2 : Fournitures informatiques.	Lot1 : 547271,95 Lot2 : 653340,00	Lot1 : 8200,00 Lot2 : 9900,00	10600
15/EXP/2023	Acquisition de produits de nettoyage et de désinfection destinés aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate au titre de l'année 2023 (Lot unique).	179898,00	3000,00	100,50

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la Région Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marshespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dépôt des plis et des offres des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 09 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pénales.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

NB : - Les échantillons demandés dans le cadre des appels d'offres 12, 14 et 15/EXP/2023 doivent être déposés au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale au plus tard le 08/05/2023 à 16h30.

- Les appels d'offres n° 12, 13, 14 et 15/EXP/2023 sont réservés aux coopératives et petites et moyennes entreprises.

N° 2671/PA

SOCIETE LYAKOUT INTERIM
 Constitution d'une SARL AU RC N°32815
 I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 01/03/2023 il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :
 -Dénomination : SOCIETE LYAKOUT INTERIM
 -Objet Social : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE) -NEGOCIANT -IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT)
 -Siège social : BD AL MAGHREB AL ARABI IMM ZBAIRI ZEME ETG BP 98 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA (M)
 -Capital social : à (100.000,00 dhs) divisé en (100) parts de (100)

Dirhams chacune, et attribuées à :
 - Mr. OUTHOU MOHAMMED : 1000 PARTS.
 - En totalité : 1000 PARTS.
 -Durée : 99 ans.
 -GERANCE : Est confiée à Mr. OUTHOU MOHAMMED, gérant associé unique pour une durée illimitée, il aura seul la signature sociale unique.
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1 ère instance de Mohammaadia Le 13/04/2023 sous le N° 729.
 III - La société est immatriculée au RC au tribunal de 1 ère instance de Mohammaadia le 13/04/2023 sous le N° 823 du registre chronologique.
 N° 2676/PA
 ITISSALAT AL-MAGHREB DIRECTION REGIONALE D'AGADIR N° 2677/PA

AVIS DE REPORT CONSULTATION OUVERTE
 Le Directeur Régional d'Issalat Al Maghreb Agadir recevra jusqu'au Mardi 02 Mai 2023 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, site Avenue Hassan 1er, les offres relatives à :
 Consultation Ouverte N° 1.0 / D R A / 2.0 2.3 / PR602257
 « Travaux de génie civil dans les réseaux d'accès et de transmission au niveau de la Délégation Commerciale de Guelmim »
 Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/ Service Achats et Logistique site Avenue Hassan 1er Agadir.
 Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.
 N° 2677/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
 COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA
 DIRECTION DES SERVICES
 Division Administrative, Economique et Financière
SERVICE DES RESSOURCES FINANCIERES



AVIS DU MARCHÉ NEGOCIE AVEC PUBLICITE ET MISE EN CONCURRENCE N° 01/2023

Le 11 Mai 2023 à 11 heures, il sera procédé au siège de la Commune d'EL KELAA DES SRAGHNA, à l'ouverture des plis relatifs au marché négocié avec publicité et mise en concurrence N° 01/2023 comme suit:

	CAUTION	Prix d'ouverture
1. Location du souk hebdomadaire pour le stationnement des voitures utilisées à partir du 15/05/2023 au 31/12/2025	10.000,00 dhs	16.000,00 dhs annuellement
2. Location des parkings de la ville à partir du 15/05/2023 au 31/12/2025.	25.000,00 dhs	300.000,00 dhs annuellement

Le contenu et la remise des dossiers des soumissionnaires doivent respecter les prescriptions des articles 25, 26, 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du jourmada l 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune urbaine d'el Kelaa des Sraghna.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer au portail des offres publiques

<http://www.marchespublics.gov.ma>

N° 2673/PA

الجمهورية المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
 المديرية الإقليمية للتربية والتعليم
 سطات

Avis d'appels d'offres ouvert

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREP Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

LA CONSULTATION ARCHITECTURALE SUIVANTE :

N°/CA	OBJET	ESTIMATIONS TRAVAUX EN DHS TTC	DATE, HEURES D'OUVERTURE
10/2023/CA-090	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SUPPLEMENTAIRE A LA COMMUNE ET NEZHA, RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI, ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN	1 800 000,00 DIRHAMS TTC (Cinq MILLION HUIT CENT MILLE DIRHAMS TTC)	15/05/2023 à 11H30

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 100, 101, 102 du Décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada ler 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les dossiers des architectes sont soit :

- Déposés, contre récépissé, auprès du bureau des marchés de la direction provinciale de Sidi Ifni,
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,
- Soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 7 et 8 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.

Avis d'appels d'offres ouvert au RABAIS OU MAJORATION

N° ANO	OBJET	CAUTION PROVISoire EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE, HEURES D'OUVERTURE	modalités de réception
26/2023/AN-020	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION ET DE BRANCHEMENT AERIO-SOUTERRAIN ETA DE PT PTA/ET DE L'INTERNEAT DU LYCEE COLLEGEAL THOGRRA, COMMUNE THOGRRA, RELIANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-AREP DE GUELMIM OUED NOUN	2000000 DHS (DEUX MILLIONS)	1501125,34 DHS TTC (UN MILLION CINQ CENT TREIZE MILLE TROIS CENT TRENTES CINQ DIRHAMS ET 34 CTS TTC)	15/05/2023 à 11H30	Présentation d'appel d'offre (MT/PT) délivrée par PONEE brouche électronique

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREP Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREP Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

المديرية الإقليمية للتربية والتعليم سطات
 حضانة لتعليم الإناث والذكور والتأهيل
 العنوان: شارع ثلاثة صفر المدينة سطات 3500 صندوق البريد 79/99 الفاكس 3507048

N° 2675/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Équipement et de l'Eau
 Direction Provinciale de L'Équipement du Transport et de la Logistique de Mohammaadia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2023

Le 16/05/2023 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, et de la Logistique de Mohammaadia sis à 14 Avenue des FAR Mohammaadia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire sur la RR322 au PK10+700 relevant de la DPETL de Mohammaadia-préfecture de Mohammaadia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, et de la Logistique de Mohammaadia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois cent trente mille dirhams (330000.00Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Vingt et un million neuf cent vingt mille neuf cent quarante - quatre dirhams, quatre-vingt centimes TTC (21 920 944,80 dhs).

Il est prévu une visite des lieux le 03/05/2023 à 16h.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- déposer leurs plis par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc :

Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
B- Travaux routiers et voiries urbaine	B1 : Travaux de terrassement routiers courants B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement ; B4 : Travaux de terrassements et ouvrages d'assainissement sur la voirie urbaine B5 : Assises traitées et enrobés à chaud	1

Pour les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2674/PA

STE - HAN LI LIRIE - S.A.R.L.A.U
LOT N° 42-43 ZONE INDUSTRIELLE
SETTAT

- Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société par
* Les Cédants : Mme CHEN CHONGER (500) Parts sociales
* Les Cédants : Mr CHEN YE (500) Parts sociales
* le cessionnaire : Mr ZEROUAL SI MOHAMED (1.000) Parts sociales

* La Transformation de la forme Juridique de la Société d'une (S.A.R.L) en (S.A.R.L.A.U)
(suite à la cession de parts)
* La Démission de Mme CHEN CHONGER et Mr CHEN YE, de leurs fonctions des Co-Gérants dans la société - HAN LI LIRIE - S.A.R.L.A.U
* La Nomination de Mr ZEROUAL SI MOHAMED en tant que Gérant Unique de la Société - HAN LI LIRIE - S.A.R.L.A.U
* La Modification des articles 1, 6, 7 et 15 (article 17 dans les nouveaux statuts)
* La Mise à jour des statuts (suite aux différentes modifications)
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de 1er Instances de Settât Le 06/04/2023 Sous N° 133/23 dont R.C N° 5655/Settât.

POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GERANCE
N° 2680/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE
DE L'ELECTRICITE ET
DE L'EAU POTABLE
(ONEE)BRANCHE EAU

Direction
Approvisionnement et
Marchés
Avis d'Appel d'offres
Ouvert N° :
8/DAM/CE/2023
à plusieurs lots Séance
Publique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sis à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne :
Acquisition des équipements de biologie moléculaire
- Lot N°1: Acquisition des équipements pour l'unité régionale de biologie moléculaire (PCR entemps réel et extracteur des acides nucléiques) de DR3
- Lot N°2: Acquisition d'une PCR digitale pour la Direction Contrôle Qualité des Eaux.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à :
- Lot 1 : 1.440.000,00 DH TTC et Maintenance : 252.000,00 DH TTC
- Lot 2 : 600.000,00 DH TTC et Maintenance : 240.000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :
- Lot 1 : 14.400,00 MAD
- Lot 2 : 6.000,00 MAD
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.
Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :
Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan E-

MOHAMED BELHASSAN E-
I Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05/06, Fax : (+212) 0537 66 75 13
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 11 Mai 2023 à 10:00 (heure locale) à la Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.
L'ouverture des enveloppes sera faite en deux temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats-Courants de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (212) 5 37 66 72 19.

N° 2680/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE
DE L'ELECTRICITE ET
DE L'EAU POTABLE
(ONEE) BRANCHE EAU

Direction
Approvisionnement et
Marchés
Avis d'Appel d'offres
Ouvert N° :
10/DAM/S/2023
à lot unique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sis à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Etalonnage et vérification des enceintes thermiques et autres instruments.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entre-

preneurs.
L'estimation du coût des prestations s'élève à : 144.000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 3.000,00 MAD
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.
Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :
Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05/06, Fax : (+212) 0537 66 75 13
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au

N° 2681/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE
DE L'ELECTRICITE ET
DE L'EAU POTABLE
(ONEE) BRANCHE EAU

Direction
Approvisionnement et
Marchés
Avis d'Appel d'offres
Ouvert N° :
10/DAM/S/2023
à lot unique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sis à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Etalonnage et vérification des enceintes thermiques et autres instruments.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entre-

preneurs.
L'estimation du coût des prestations s'élève à : 144.000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 3.000,00 MAD
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.
Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :
Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05/06, Fax : (+212) 0537 66 75 13
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au

N° 2682/PC

bureau précité avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mardi 16 Mai 2023 à 10:00 (heure locale) à la Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Industriels Spécifiques et de Support de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (+212) 05 37 66 72 20.
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 2682/PC

N° 2682/PC

N° 2682/PC

N° 2682/PC

N° 2682/PC

N° 2682/PC

N° 2682/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE DE AIT DAUD
CAÏDAT DE BIZDAD
COMMUNE EZZAOUITE

Avis de dépôt

Le président de la commune Ezzaouite informe le public que le projet du plan d'aménagement de centre de la commune (plan et règlement) a été déposé au siège de la commune territoriale Ezzaouite pour ouverture de l'enquête publique durant un délai d'un mois du 28 Aril 2023 au 30 Mai 2023

Par ailleurs, les dossiers et registres des observations et remarques seront mis à la disposition du public au siège de la commune et pendant les horaires de travail.

N° 2679/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
المدير العام
جماعة ميسور
مدرسة المصالح
مصلحة الموارد البشرية

إعلان عن تنظيم مباراة التوظيف في درجة تقني الدرجة الرابعة المسمى (8)

والتقني الدرجة الثالثة المسمى (9)

يعلن رئيس مجلس جماعة ميسور عن تنظيم مباراة التوظيف في درجة تقني من الدرجة الرابعة المسمى (8)، والتقني من الدرجة الثالثة المسمى (9) وذلك يوم 11 يونيو 2023 بمقر ثانوية ميسور المنطقة التاهيلية، أو يمكن لأي من القضاة العدل والقي مسجل عنه عند نشر لأحة المترشحين المقبولين لاجتياز الامتحان.

يحدد عدد المناصب المتوفرة بالشكل حسب التخصصات المبينة في الجدول الآتي:

الدرجة	التخصصات المطلوبة	عدد المناصب
تقني الدرجة الرابعة المسمى (8)	- تقني في الآلات ذات المعركة مطبخ السيارات	02
تقني الدرجة الثالثة المسمى (9)	- الهندسة المدنية	02
	- تقنيات شبكات المعلومات	03

ملف الترشيح:

- طلب الترشيح لاجتياز مباراة التوظيف بين فيه الاسم العائلي والشخصي المترشح وعنوانه وتوقيعه.
- نسخة من الشهادة أو البلمور في التخصص المطلوب أو إحدى الشهادات المعادلة، طبقا للتعليمات التنظيمية الجاري بها العمل مصحوبة مع نسخة من قرار المعادلة عند الاقتضاء.
- الصورة الذاتية المترشح تامل صورته الفوتوغرافية ورمم خلفه وعنوانه الإلكتروني.
- نسخة من بطاقة التوظيف الوطنية.
- قرآن بصالح الصالح العربي وعنوان المترشح.
- ترخيص قائم لاجتياز المباراة من طرف الإدارة المشغلة بالنسبة للمترشحين الموقظين.
- بالنسبة للمترشحين المتوفرين على صفة مقيم يجب إرفاق الملف بشهادة تثبت هذه الصفة.
- بالنسبة للمترشحين المتوفرين على صفة مغربي الأنا أو مغربي أجنبي أو مغربي يجب إرفاق الملف بشهادة تثبت هذه الصفة.
- بالنسبة للأشخاص المغاربة يجب عليهم إرفاق ملفاتهم بنسخة مصحقة عليها من بطاقة "شخص مغربي".

مغلق الترشيح:

يوم 09 ماي 2023 على الساعة الرابعة والمغلق بعد الزوال. آخر أجل لإيداع ملفات الترشيحات بمكتب الضبط بجماعة ميسور أو عن طريق البريد المضمون مع المغل مع التوصل.

N° 2678/PA

EXCEL CLEARANCE SARL AU

Suite à un acte sous seing privé, il a été établi les statuts de la société EXCEL CLEARANCE en date du 20/03/2023 qui stipule :
Dénomination : EXCEL CLEARANCE
Siège social : Imm. 26 App. 11 étage 6 rue Bouard Roches Noires Casablanca
Objet : Transit
Capital social : 100.000,00 (Cent mille dirhams) divisés en 1000 parts de 100 dhs chacune appartenant à l'associé unique M. Sahli Fouad
Durée : 99 ans du 31/03/2023 au 30/03/2023
Gérance : La société sera gérée par l'associé unique qui est gérant unique Fouad Sahli CIN ND516333.
Le dépôt légal a été fait au tribunal de commerce de Casablanca, le 14/04/2023. Numéro dépôt 866444. Registre de commerce numéro 579713.
N° 2648/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 07/KS/2023
(Séance publique)

Le 16/05/2023 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis, ayant pour objet :
ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE DOUZE (12) ÉCOLES PRIMAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION À EL KELAA DES SRAGHNA, en lot unique.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (800,00 DH) Huit Cent dirhams ;
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixée à la somme de : (36.000,00 DH) Trente-six mille dirhams.
Le dossier des appels d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés au service des affaires administratives et financières de la Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat - www.marchés-publics.gov.ma -.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I (20 Mars 2013).

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'unité des Achats, service des affaires administratives et financières, au sein de la direction provinciale de Safi.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposés par voie électronique selon les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 2683/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE
DE TAZARINE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTS
N° : 01/2023/CT

Le Jeudi 11 MAI 2023 à 12 heures il sera procédé, dans le bureau du Président de la commune de Tazarine, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux d'électrification d'un groupe de foyers relevant de la commune de Tazarine. Province de Taza.
Le dossier d'appel d'offres peut être retirés auprès de la Commune de Tazarine (Service technique). Il peut également être télé-chargés à partir du portail de l'état : www.marchés-publics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de : douze mille dirhams (12.000,00 DHs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de neuf cent trente-huit mille et cinquante-deux dirhams (938.052,00 DHs).

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune de Tazarine
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité avant l'ouverture des plis.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les transmettre par voie électronique au mai-

tre d'ouvrage via le portail de marchés publics. www.marchés-publics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 03 du règlement de consultation.
Les entreprises installées au Maroc doivent produire une attestation d'agrément de l'ONEE/BE type BLMT/BTUMT/BTLMT/BT2
Les entreprises non installées au Maroc doivent produire le dossier technique tel que prévu au règlement de la consultation.
N° 2684/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 06/2023

Le 18 Mai 2023 à 10H30mn, Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat, à l'ouverture des plis relatifs aux études techniques et suivi des travaux de construction d'un internat au centre de formation des cadres de la jeunesse Ya-coub El Mansour à Rabat-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés - du Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat. Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics (www.marchés-publics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 20 000,00 Dhs (Vingt mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 816 000,00 DH TTC (Hu)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
a - Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité ;
b - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse ;
c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
d - soit envoyer la soumission par voie électronique

conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.
Les prestataires d'études installés au Maroc doivent fournir :
La copie Légalisée des certificats d'agrément, établis conformément à l'arrêté du Ministère de l'Équipement et des Transports n° n° 1003-15 du 20 jourmada I 1436 (11 mars 2015) complétant le tableau annexé au décret n° 2-98-984 du 4 hijra 1419 (22 mars 1999) instituant pour la passation de certains marchés de services pour le compte de l'Etat, un système d'agrément des personnes physiques ou morales exécutant des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre ;

• D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages)
• D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages)
• D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages)
Les prestataires d'études non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 5 du règlement de consultation
N° 2685/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/2023

Le 16 Mai 2023 à 10 H30mn, Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat, à l'ouverture des plis relatifs aux études techniques et suivi des travaux de reconstruction d'un Centre Régional de Protection de l'Enfance à MARRAKECH- Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés - du Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat. Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics (www.marchés-publics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 20 000,00 Dhs (Vingt mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 960 000,00 DH TTC (Neuf cent soixante mille dirhams T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes

aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :
a - Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité ;

b - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse ;

c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
d - soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Le dossier technique doit comprendre :

Les prestataires d'études installés au Maroc doivent fournir :
La copie Légalisée des certificats d'agrément, établis conformément à l'arrêté du Ministère de l'Équipement et des Transports n° n° 1003-15 du 20 jourmada I 1436 (11 mars 2015) complétant le tableau annexé au décret n° 2-98-984 du 4 hijra 1419 (22 mars 1999) instituant pour la passation de certains marchés de services pour le compte de l'Etat, un système d'agrément des personnes physiques ou morales exécutant des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre ;

• D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages)
• D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages)
• D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages)
• D17 (Voirie, réseaux d'assainissement et eau potable).

Les prestataires d'études non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 5 du règlement de consultation
N° 2686/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04 /2023

Le 10 Mai 2023 à 10 H30mn, Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat, à l'ouverture des plis relatifs aux études techniques et suivi des travaux de reconstruction d'un Centre Régional de Protection de l'Enfance à Berrechid- Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré du service des marchés - du Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat. Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics (www.marchés-publics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 20 000,00 Dhs (Vingt mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 960 000,00 DH TTC (Neuf cent soixante mille dirhams T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :
a - Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité ;
b - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse ;

c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
d - soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Le dossier technique doit comprendre :

Les prestataires d'études installés au Maroc doivent fournir :
La copie Légalisée des certificats d'agrément, établis conformément à l'arrêté du Ministère de l'Équipement et des Transports n° n° 1003-15 du 20 jourmada I 1436 (11 mars 2015) complétant le tableau annexé au décret n° 2-98-984 du 4 hijra 1419 (22 mars 1999) instituant pour la passation de certains marchés de services pour le compte de l'Etat, un système d'agrément des personnes physiques ou morales exécutant des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre ;

• D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages)
• D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages)
• D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages)
• D17 (Voirie, réseaux d'assainissement et eau potable).

Les prestataires d'études non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 5 du règlement de consultation
N° 2687/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kämlich

Que faudra-t-il faire pour prévenir de futures pandémies ?

En-delà du Covid-19, il existe d'innombrables autres virus d'origine animale qui pourraient devenir de nouveaux virus humains à même de causer des ravages mondiaux. Mais on n'en fait pas assez pour identifier les plus risqués.

Bien que les restrictions liées au Covid-19 s'estompent rapidement dans le monde, nous sommes encore sous le choc de l'impact des trois dernières années. Plus de 6,8 millions de décès dus au Covid-19 ont été officiellement signalés, mais le nombre réel pourrait être plus proche de 15 millions. Il y a eu d'immenses souffrances et des troubles sociaux et économiques, et le virus lui-même pose toujours un risque clair et présent, avec un Américain sur cinq signalant des symptômes persistants de «Covid longs».

Pire encore, le COVID-19 est loin d'être la dernière maladie zoonotique susceptible de dévaster la population mondiale. D'innombrables autres virus - dont beaucoup restent peu étudiés - ont été découverts chez les animaux. N'importe lequel d'entre eux pourrait servir de source de nouveaux virus humains, qui proviennent souvent de familles de virus récidivistes tels que les coronavirus, les orthomyxovirus et les filovirus. Lorsque des virus de ces familles apparaissent chez des mammifères ou des oiseaux, il y a toujours un risque qu'ils développent le potentiel d'infecter les humains. Et lorsque cela se produit, le fait de la mondialisation signifie que ces virus peuvent se propager plus rapidement que jamais.

Un défi majeur consiste donc à découvrir et à identifier les virus qui présentent les plus grands risques pour l'homme. Si nous pouvons détecter un nouveau virus humain dès les premiers jours d'une épidémie, nous aurons de bien meilleures chances de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour prévenir une autre pandémie mondiale. A cette fin, un article récent dans Science propose de mettre en place un pipeline expérimental permettant aux chercheurs de tester des virus animaux pour quatre propriétés cruciales compatibles avec une infection humaine.

En identifiant les virus qui présentent le risque le plus élevé de zoonose (transmission entre espèces), nous pouvons ensuite déployer rapidement des panels de diagnostic pour détecter de nouvelles infections humaines. Les diagnostics basés sur la sérologie et la réaction en chaîne par polymérase sont actuellement les solutions les plus pratiques pour les établissements de soins de santé du monde entier. Mais ils sont spécifiques aux



agents pathogènes, ils ne sont donc efficaces que lorsque les cliniciens et les scientifiques savent quels agents pathogènes ils doivent rechercher.

Un virus animal a besoin de quatre propriétés biologiques essentielles pour infecter l'homme: il doit utiliser la version humaine de son récepteur d'entrée cellulaire pour accéder aux cellules humaines; il doit utiliser des protéines intracellulaires humaines pour se répliquer et sortir des cellules humaines; il doit surmonter les réponses immunitaires innées des humains; et il doit échapper aux fonctions immunitaires adaptatives humaines préexistantes telles que les anticorps et les cellules T.

Les virus animaux qui possèdent la plupart de ces propriétés - comme les arterivirus des primates - justifient évidemment un ciblage par de nouveaux outils de diagnostic. Ces tests peuvent être regroupés en panels régionaux pour être utilisés dans le diagnostic de maladies humaines inhabituelles ou non attribuables, ainsi que pour surveiller les populations en bonne santé à des fins de surveillance virale.

La première propriété zoonotique - une capacité à pénétrer dans les cellules humaines - est souvent la plus facile à étudier, car nous pouvons tester la protéine de surface d'un virus animal en l'intégrant à un virus rapporteur. (Un génome de virus rapporteur manque de gènes essentiels à la réplication virale, ce qui le rend sûr à des fins de recherche et de surveillance.) Il a été démontré que cette méthode démontre que certains tibrovirus mal étudiés de la famille des Rhabdoviridae peuvent pénétrer dans les cellules humaines, bien que leur multiplication dans les cellules hu-

maines soit incertaine.

La capacité à se multiplier - la deuxième propriété biologique dont les virus ont besoin pour infecter les humains - implique un processus complexe qui nécessite des interactions avec plusieurs protéines hôtes intracellulaires. Même une seule incompatibilité peut empêcher un virus animal de se multiplier dans les cellules humaines.

Il y a peu de recherches sur la troisième propriété : comment les virus animaux interagissent avec l'immunité innée humaine au-delà de la réponse à l'interféron. Il s'agit d'une première ligne de défense contre les infections virales. Cela fonctionne en générant un environnement intracellulaire qui limite la réplication du virus et signale la présence d'un pathogène viral au bras adaptatif de la réponse immunitaire. Des études plus approfondies sont nécessaires pour déterminer, par exemple, pourquoi certains virus Ebola peuvent se multiplier dans les cellules humaines, mais infectent rarement les humains dans la nature. Dans ces cas, il semble y avoir de puissants mécanismes immunitaires innés protégeant les animaux, y compris les humains, de la transmission entre espèces.

La propriété finale est une capacité à surmonter l'immunité adaptative humaine préexistante, comme les anticorps neutralisants et les lymphocytes T cytotoxiques. Alors que les réponses humaines suscitées contre un virus peuvent être testées pour leur réactivité contre un deuxième virus, on ne sait pas combien de neutralisation croisée serait suffisante pour protéger les humains contre une infection ou une maladie grave s'ils sont exposés à des virus potentiellement zoonotiques.

Pour détecter les épidémies dès leur apparition, les cliniciens et les scientifiques doivent être en mesure de suivre les virus animaux dans les populations humaines. Pourtant, nos systèmes de santé ont actuellement du mal à fournir des tests, même pour les virus bien compris. Nous avons un besoin urgent d'investissements plus importants dans les soins de santé universels et accessibles, ce qui aurait l'avantage supplémentaire d'améliorer nos capacités de surveillance des virus.

Mais en plus de protocoles de surveillance plus complets et de systèmes de santé plus solides, nous devons également nous attaquer aux causes sous-jacentes de l'émergence des maladies zoonotiques, telles que la déforestation, le commerce des espèces sauvages et le changement climatique. Bien que la mise en œuvre d'un cadre global de prévention des pandémies nécessitera des investissements importants, le coût de l'inaction sera certainement beaucoup plus élevé. La croissance démographique, l'urbanisation croissante et les empiètements sur la nature, ainsi que la reprise des voyages aériens réguliers signifient que les épidémies de maladies infectieuses continueront de nous affliger.

Ils le sont déjà. De nouveaux cas de grippe aviaire hautement pathogène aux Etats-Unis et dans d'autres parties du monde sont un signal d'alarme. Nous devons toujours supposer que la prochaine pandémie est plus proche que la plupart des gens ne le pensent.

Par William A. Haseltine

Scientifique, entrepreneur en biotechnologie, expert en maladies infectieuses et président du groupe de réflexion sur la santé mondiale ACCESS Health International

Sport

Botola Pro D1

Le WAC ne lâche rien



Apparemment, la 23ème journée de la Botola Pro D1 de football, dont les premiers matches ont eu lieu vendredi et samedi, pourrait de nouveau être taillée sur mesure en faveur du Wydad. Si lors de la précédente manche, l'AS FAR avait cédé le pas à Agadir, cette fois-ci c'est au tour du FUS de voir son élan stoppé à Berkane. Alors que le Wydad en profite pour engranger de précieux

points à l'issue de sa victoire en déplacement sur l'Union de Touarga. Pourtant, c'était mal parti pour les Rouges qui ont encaissé un but à la 38ème minute suite à une réalisation de Bentayeb. Menés au score, ils ont dû attendre la seconde période pour remettre les pendules à l'heure (67e) et s'offrir les points du match (75e) grâce à l'inévitable Sambou Junior.

Une victoire vivement saluée par

le coach du WAC, l'Espagnol Juan Carlos Garrido, du fait que la tâche n'était pas aisée, ajoutant que l'important est de voir ses poulains réagir pour revenir dans le match et le remporter, précisant par là même que ça ne sera pas toujours facile de gagner sur des scores larges et que son équipe devra cravacher dur en vue d'atteindre ses objectifs.

A ce propos, le WAC se retrouve, provisoirement, leader du champion-

nat avec 49 points, soit deux longueurs d'avance sur l'ASFAR qui devait croiser le fer hier au Complexe sportif Moulay Abdellah de Rabat, avec le Moghreb de Tétouan.

Outre UTS-WAC, la soirée de samedi a connu la programmation de deux autres confrontations. La première entre le Raja et la JSS s'est soldée sur un désolant nul blanc et la seconde a opposé la RSB au FUS. La victoire est revenue à l'équipe berkanie qui restait sur une série contre-performances, sachant que sa dernière victoire, aux dépens du HUSA par 1 à 0, remonte au 29 janvier dernier à l'occasion de la 16ème journée. La RSB s'est contentée d'assurer l'essentiel grâce au but de Lousoufou Dayo sur penalty (45+3).

Le bal de cette journée a été ouvert vendredi par deux matches. Le DHJ, sous la conduite de son nouvel entraîneur, Abderrahim Taleb, s'est enfoncé davantage suite à sa défaite devant l'OCS, au moment où le MCO a réussi une bonne opération après sa victoire sur le MAS par 2 à 1.

A noter que cette 23ème journée de la Botola devait se clôturer hier avec la tenue des matches ASFAR-MAT, SCCM-HUSA et le sommet du bas du tableau ayant pour protagonistes l'IRT, lanterne rouge, et l'OCK, avant dernier.

M.Bouarab

Victoire de l'EN de futsal sur le Japon



La sélection marocaine de futsal s'est imposée face à son homologue japonaise sur le score de 3 buts à 2, en match amical disputé vendredi au Complexe Mohammed VI de football.

Les réalisations de l'équipe nationale ont été signées Bilal El Bakkali, Soufiane El Mesrar et Youssef Jaoud.

Cette rencontre amicale s'inscrit dans le cadre des préparatifs des Lions de l'Atlas pour la Coupe arabe prévue en mai prochain en Arabie Saoudite.

L'équipe nationale de futsal devait affronter dimanche son homologue croate en match amical.

Amallah et Yamiq buteurs avec Valladolid



On a retrouvé Kylian Mbappé

Buteur, passeur, libérateur, Kylian Mbappé a retrouvé ses instincts au meilleur moment pour offrir au Paris Saint-Germain une large victoire et probablement le titre de champion de France dans le match au sommet contre Lens (3-1), samedi.

Le réveil. Après trois semaines bien ternes, le joyau national a brillé à nouveau de tout son éclat dans le choc au sommet de la 31e journée de Ligue 1, et offert à son équipe neuf points d'avance sur son dauphin.

Après avoir ouvert le score (31), il a offert le but du 3-0 à Lionel Messi, d'une subtile talonnade (40).

Sur les deux actions, "Kyk's" a réussi les gestes qu'il semblait avoir égarés depuis trois matches, tous maillots confondus.

Le premier but est né d'un double un-deux avec Nuno Mendes puis Vitinha - auteur du but du 2-0 d'une frappe lointaine - avant que Mbappé ne s'enroule comme un serpent pour faire glisser Kevin Danso sur son dos et frapper.

Sur le troisième, Mbappé a joué cette fois le rôle d'appui dans le un-deux et a lancé Messi vers le but d'une délicate talonnade.

Le Parc des Princes pouvait accla-

mer son idole, un tout petit peu égarée depuis son percutant doublé contre les Pays-Bas avec l'équipe de France (4-0), le soir où il étreignait ses galons de capitaine.

Depuis ce 23 mars, le champion du monde 2018 avait un peu disparu des radars. Transparent en Irlande avec les Bleus, malgré la victoire 1-0, il n'a rien réussi lors de la défaite contre Lyon au Parc (1-0), et pas grand chose de mieux à Nice, où le PSG s'est imposé (2-0).

Fatigué, ménagé en semaine à l'entraînement, Mbappé n'avait plus traversé trois matches sans marquer depuis novembre 2021.

La rêve évanoui de Ligue des champions a pu peser aussi sur le moral d'un joueur tellement avide de titres. D'ailleurs contre le Bayern Munich il n'avait brillé ni à l'aller, ni au retour (1-0/2-0), en 1/8 de finale.

La Coupe du monde, qu'il a laissé échapper d'un cheveu malgré son triplé en finale, lui a également bouffé beaucoup d'influx.

Pendant cette courte période de disette, Mbappé, souvent adroit dans sa communication, est inhabituellement allé à la faute en critiquant publiquement son club pour l'avoir trop mis en avant, sans le consulter, dans



le film promotionnel pour la campagne de réabonnement.

Sa mère et conseillère, Fayza Lamari, a expliqué un peu l'épisode samedi dans l'émission "Sport etc." sur Public Sénat.

"Il était en colère", a-t-elle raconté. "Il m'a appelée (...). Quand il décide de passer à l'action sur les réseaux sociaux, il prend quand même le temps d'appeler deux ou trois personnes".

Elle dit l'avoir mis en garde: "Ce n'est pas le moment de réagir. Laisse couler" (...). Ce à quoi il m'a répondu: +Non, non je ne veux pas attendre. Je connais les conséquences et je vais

les assumer+".

"C'était à chaud, avec son coeur, parce qu'il est entier. Il a juste répondu comme un enfant qui est né avec les réseaux sociaux", a conclu la mère.

Il a surtout répondu sur le terrain samedi. Dès la 11e minute, sur sa première prise de vitesse, il a transpercé le flanc droit de la défense sang et or pour centrer vers Messi, finalement contré.

Le Bondynois aurait pu aussi marquer d'une frappe de loin, mais Brice Samba l'a détournée (36).

Ce but suffit pour reprendre seul la tête du classement des buteurs de L1 avec 20 buts, une longueur devant Jonathan David, qui devait jouer avec Lille contre Montpellier, et Alexandre Lacazette, buteur à Toulouse (2-1 pour Lyon).

Le titre de champion bien avancé, il reste à Mbappé à courir après son dernier objectif de la saison, coiffer pour la cinquième fois d'affilée la couronne de meilleur canonnier de France et rejoindre Jean-Pierre Papin, qui avait réalisé cette prouesse de 1988 à 1992.

Il est aussi devenu le meilleur buteur du PSG en L1 avec 139 buts, devant Edinson Cavani (138). Mbappé a remis les pendules à l'heure.

Real Valladolid a obtenu une précieuse victoire (1-2) sur le terrain de Villareal grâce aux buts de ses internationaux marocains Selim Amallah et Jawad El Yamiq, samedi, pour le compte de la 29ème journée du championnat espagnol de football.

Déjà buteur la semaine dernière contre le Real Majorque, Amallah a ouvert le score pour les siens à la deuxième minute de la rencontre sur une passe de Cyle Larin.

Dix minutes avant la pause, El Yamiq, qui a retrouvé sa place de titulaire après le Mondial du Qatar, a marqué un but «maradonien» en partant de son camp et en passant en revue toute la défense de Villareal avant de battre Pepe Reina.

Les réalisations des internationaux marocains ont assuré la victoire à l'équipe présidée par Ronaldo Nazario malgré le but des locaux à la 74ème minute, marqué par Etienne Capoue.

Suite à cette victoire, Real Valladolid est 14ème avec 32 points, à cinq unités de la zone de relégation. De son côté, Villareal reste 5ème également à 5 points des places qualificatives pour la Ligue des champions.